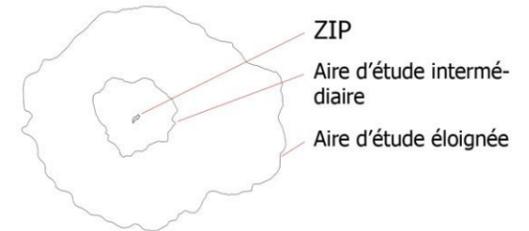


Les aires d'étude



- Localisation des prises de vue
- Limite départementale
- Principaux bourgs
- Eolienne
- Parc éolien en fonctionnement
- Parc éolien autorisée, pas construit
- Parc éolien en instruction
- ZVI Zone d'Influence Visuelle secteur théorique sur la ZIP réhaussée de 150m (hors boisements)

II. CADRE DE VIE ET PRATIQUE DU TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

A. La structure du paysage

Les influences géologiques et climatiques du Massif Central confèrent au territoire un aspect continental de moyenne montagne, où la combinaison d'une géologie complexe et d'un relief fort et étagé a généré une grande diversité paysagère.

De hauts plateaux rocheux anciens sont entaillés de profondes vallées ; les terres confinentielles des fonds de vallées et vallons contrastent avec les terres élevées des sommets, ouvrant sur des horizons marqués par des reliefs aux formes variées (collines, monts, plateaux érodés).

La rivière Tarn sillonnant l'aire d'étude éloignée d'est en ouest est notamment alimentée par le Dourdou au niveau de Broquiès et l'Alrance à Brousse-le-Château. Ce territoire très abrupt de défilés encaissés et relativement sauvages, est parcouru par une multitude de cascades et de ruisseaux. Les monts du Lézou sont riches d'eau retenues et sources alimentant à leur tour les affluents du Tarn.

→ La ZIP se situe en zone de transition à l'affaissement des Monts du Lézou vers la vallée du Tarn.



8-Les hauts plateaux du Lézou

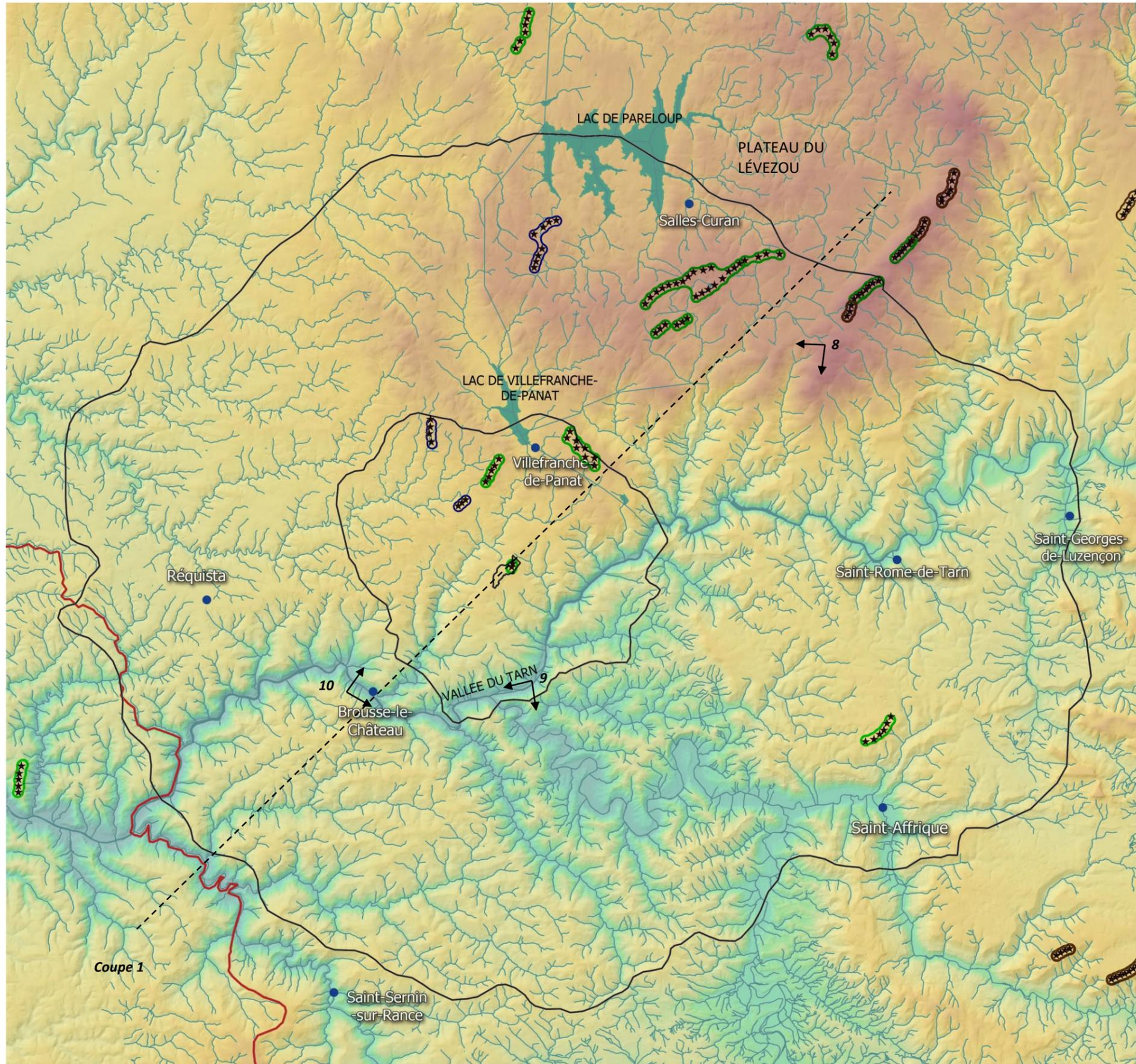


9-Le Tarn à Broquiès

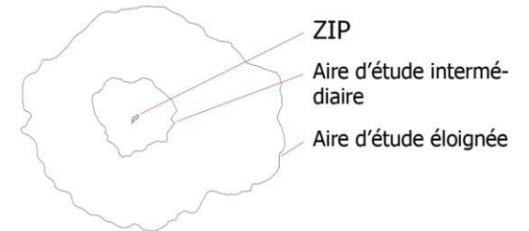


10-Vue sur les reliefs découpés depuis la rive gauche du Tarn au-dessus de Brousse-le-Château, à sa confluence avec l'Alrance





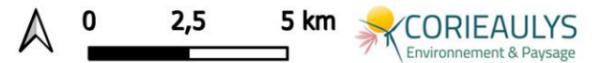
Le socle du paysage



- Localisation des prises de vue
- Limite départementale
- Principaux bourgs
- Eolienne
- Parc éolien en fonctionnement
- Parc éolien autorisée, pas construit
- Parc éolien en instruction



Hydrographie



B. L'occupation du sol

La composition des paysages s'appuie sur une agriculture dynamique qui représente une ressource essentielle du département. Les monts arrondis plongent vers le Tarn ou vers d'autres vallons, et accueillent une multitude de terrasses de cultures sur des versants plus ou moins pentus. Les plateaux plus aplanis du Lévezou, au nord-ouest, offrent des paysages bocagers d'altitude, s'étalant successivement au grès des bois et des haies.

A peu près tout le territoire offre des villages et hameaux de structure ancienne et encore généralement bien lisible. La taille réduite des agglomérations et la dispersion des hameaux favorisent un équilibre entre villes et campagne. Les voies de communication sillonnent majoritairement les plateaux pour relier les bourgs principaux, les vallées étant souvent trop étroites pour être des voies principales de passage et de peuplement. Par ailleurs, les besoins en énergie marquent ces terres sous formes d'éoliennes, de barrages hydrauliques ou de centrales électriques distribuant de grands réseaux de lignes à haute tension.

→ La ZIP se situe sur un espace agricole situé sur le plateau. Un maillage végétal peu dense accompagne les chemins et limites parcellaires.



11-Haut plateau bocager autour du lac de Pareloup, avec présence de lignes à haute tension



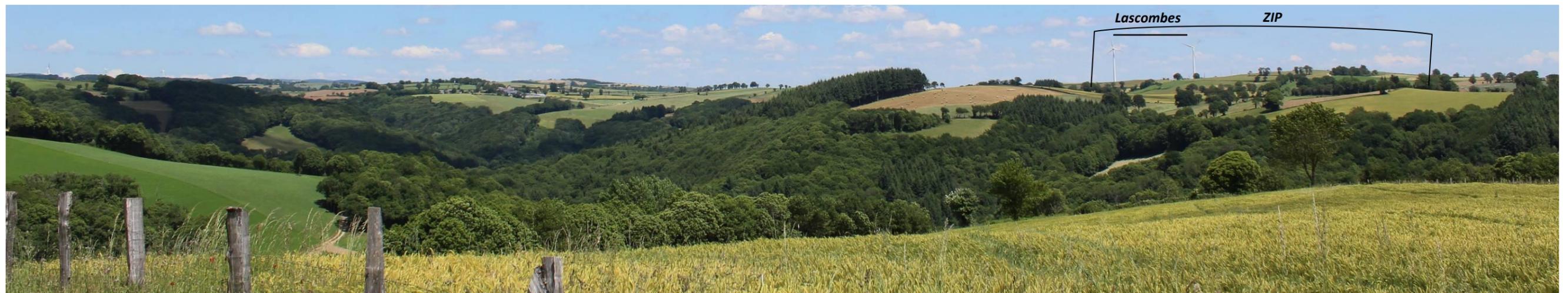
12-Énergie et pastoralisme



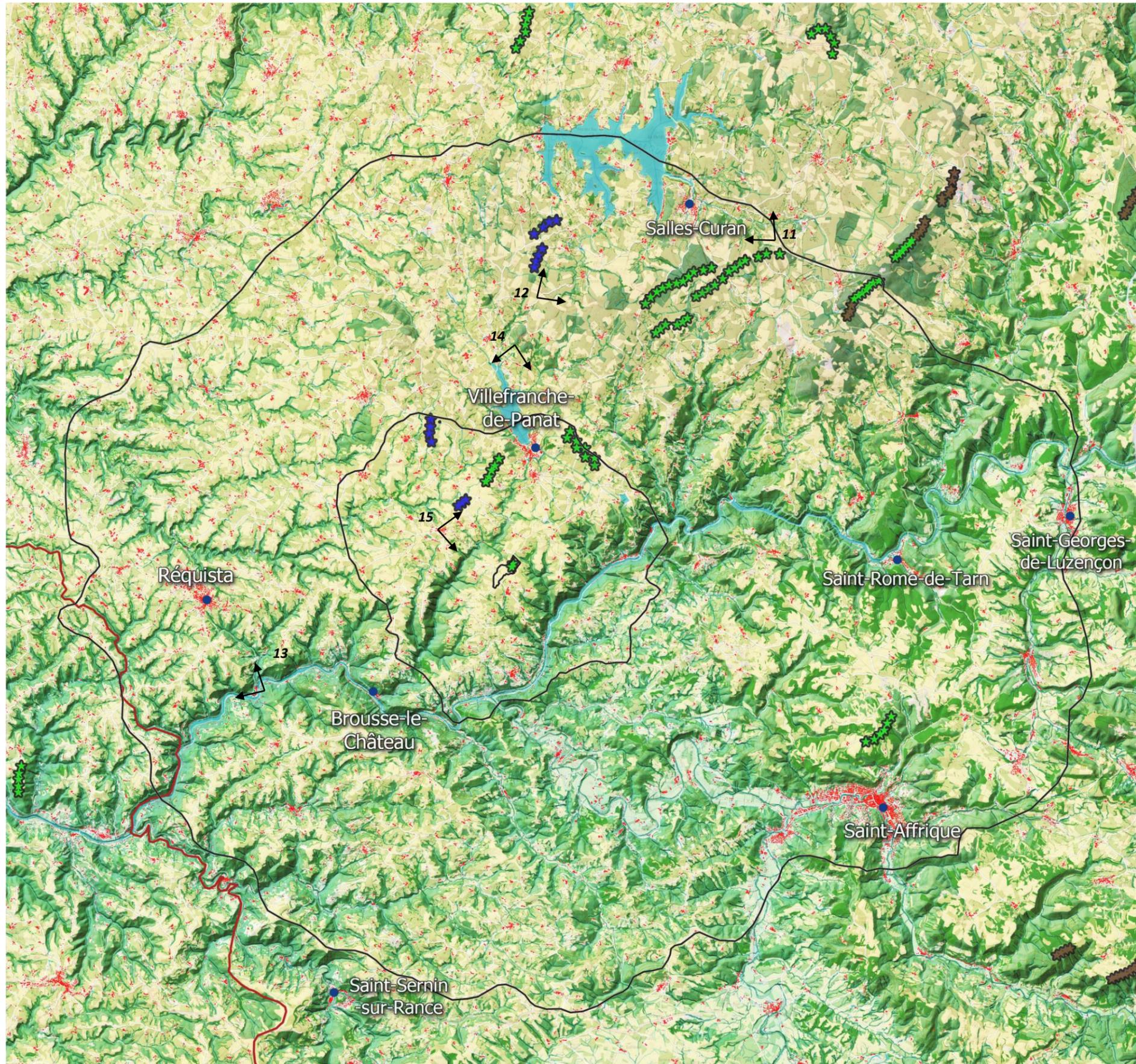
13-Village de Lincou dans la vallée du Tarn



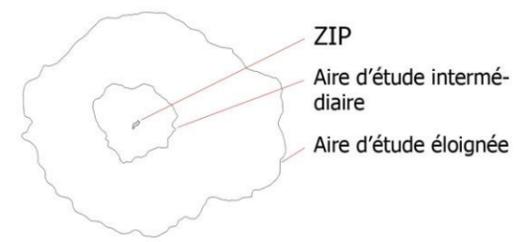
14-Vue sur le lac de barrage de Villefranche-de-Panat



15-Des plateaux entrecoupés de vallée en V dessinent une dualité paysagère



L'occupation du sol

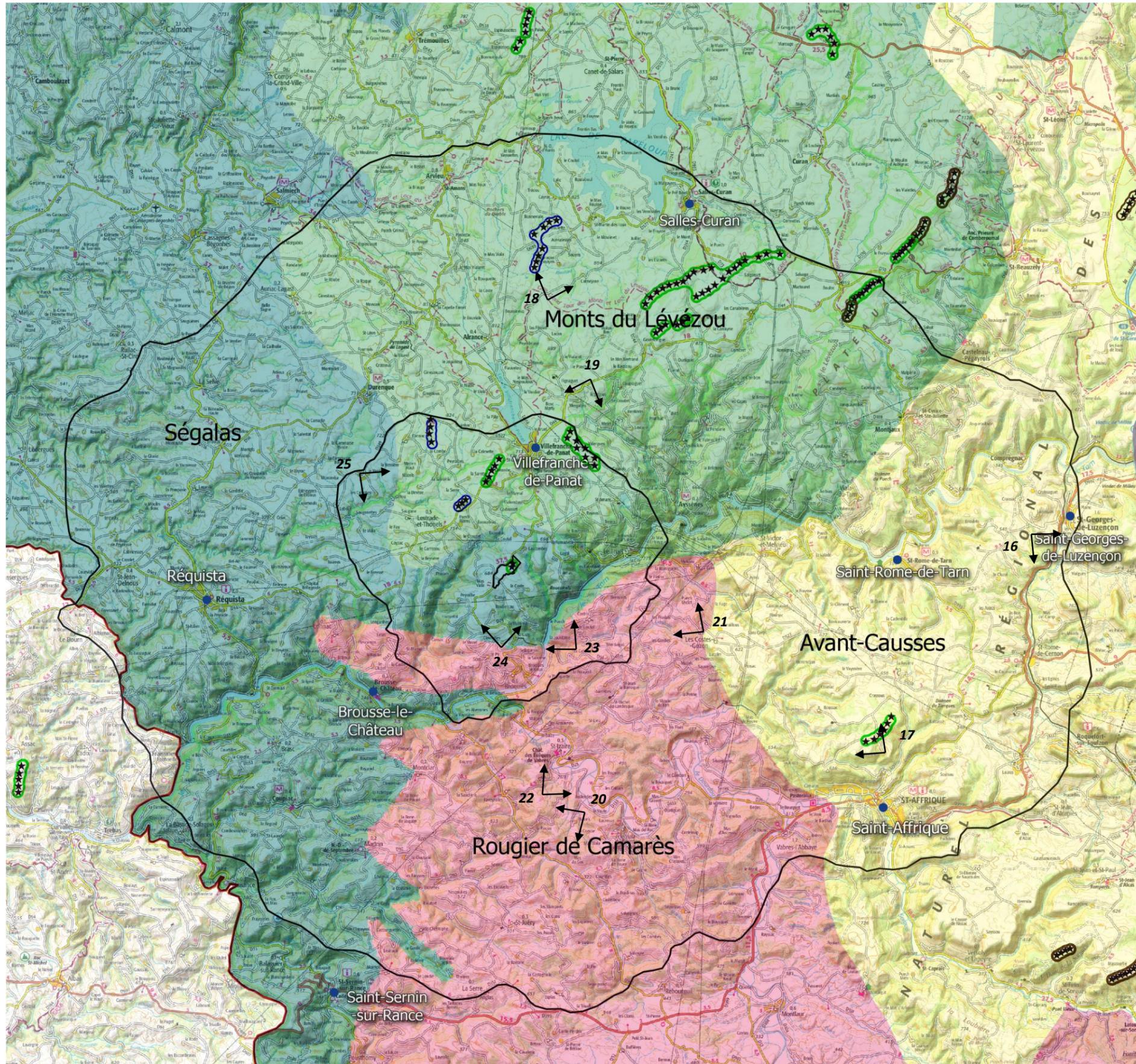


- Localisation des prises de vue
- Limite départementale
- Principaux bourgs

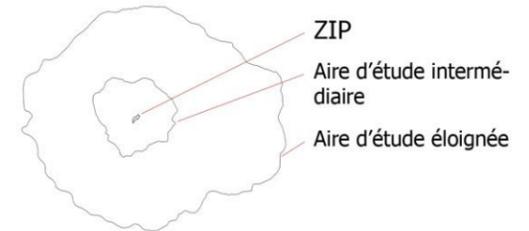
- Boisement
- Urbanisation
- Prairie
- Culture
- Réseau hydrographique
- Réseau viaire

- Eolienne en fonctionnement
- Eolienne autorisée, pas construite
- Eolienne en instruction

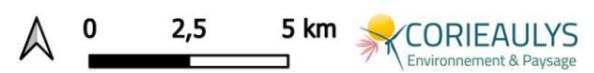
0 2,5 5 km CORIEAULYS
Environnement & Paysage



Les unités paysagères

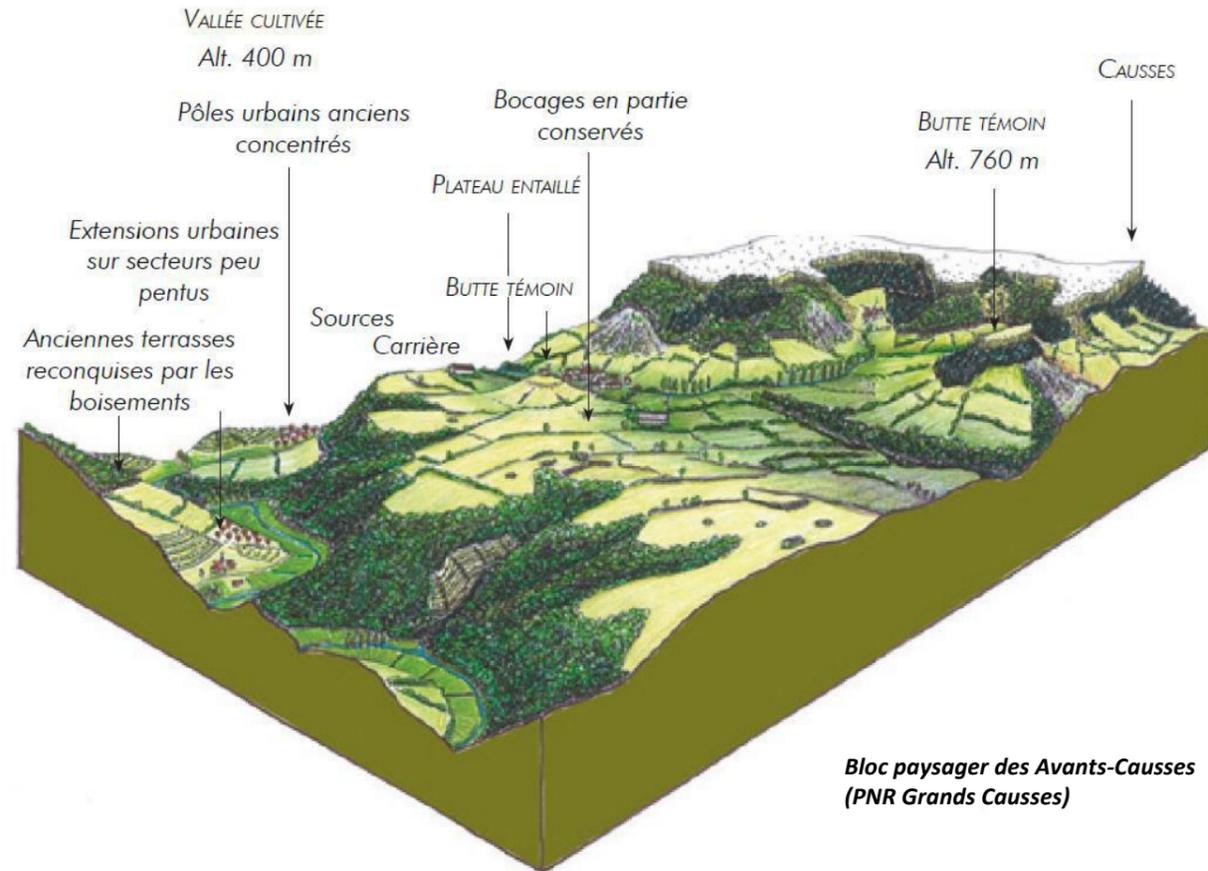


-  Localisation des prises de vue
-  Limite départementale
-  Principaux bourgs
-  Eolienne
-  Parc éolien en fonctionnement
-  Parc éolien autorisée, pas construit
-  Parc éolien en instruction



C. Les unités paysagères

Le découpage des unités paysagères est basé sur les atlas des paysages de l'Aveyron et des unités du PNR des Grands Causses. Il s'appuie sur les composantes géographiques marquées par le relief d'une part, et par le socle géologique d'autre part.



Bloc paysager des Avants-Causse (PNR Grands Causses)

a) Les avants-causses

Composés de petits plateaux calcaires et de plaines légèrement vallonnées, les paysages des Avant-causses se manifestent à l'est, en marge de la zone d'étude éloignée. Le socle géologique est constitué de roches sédimentaires calcaires qui s'étagent et créent des reliefs de buttes témoins, vallées ouvertes et plateaux découpés.

Les terres sont verdoyantes, alimentées par de nombreuses résurgences d'eau. Des prairies temporaires alternent avec les cultures céréalières qui profitent des sols fertiles. Sur les versants, les zones les plus pauvres sont principalement occupées par des boisements de chênes.

Les bourgs se concentrent en fond de vallée. Les plateaux ne sont que très ponctuellement occupés.

Les vallées, très encaissées, présentent un champ de visibilité réduit à leurs versants. A l'inverse, les plateaux des causses, ouverts et élevés, sont des belvédères qui ouvrent de vastes vues sur le territoire.

→ ENJEU FORT

→ Cette unité paysagère, par ses sommets dégagés et élevés, favorise les vues lointaines. Les avants-causses sont principalement orientés vers l'est, des vues en direction de la ZIP restent potentielles mais la distance limite la sensibilité.



16-Buttes témoin en rebord de causeuse près de Saint-Georges de Luzeçon



17-Vue lointaine jusqu'aux Monts du Lézou depuis les Avants-causses, au niveau de la chapelle de Boussac. Les différents parcs éoliens, peu prégnants à cette distance, ponctuent la ligne d'horizon.

b) Les monts du Lévézou

Ces monts sont composés de roche cristalline et métamorphique de l'ère primaire. Ils représentent les secteurs de l'aire d'étude éloignée les plus élevés en altitude. Les paysages des monts sont composés de crêtes et de vallées aux versants escarpés et boisés, ainsi que de hauts plateaux couverts de landes. Les villages à mi-pente alternent avec les bourgs de vallée. Hameaux et anciennes fermes constellent les versants. Les « faïsses », terrasses cultivables aujourd'hui en désuétude, et les sécadous forment un patrimoine vernaculaire jadis dédié à la vigne et à la châtaigne.

Les monts du Lévézou possèdent une image de pays rude où les obstacles naturels liés au relief sont très présents. La rigueur climatique se lit dans la forme imposante des constructions. L'ouverture des paysages est aujourd'hui favorisée par les cultures fourragères.

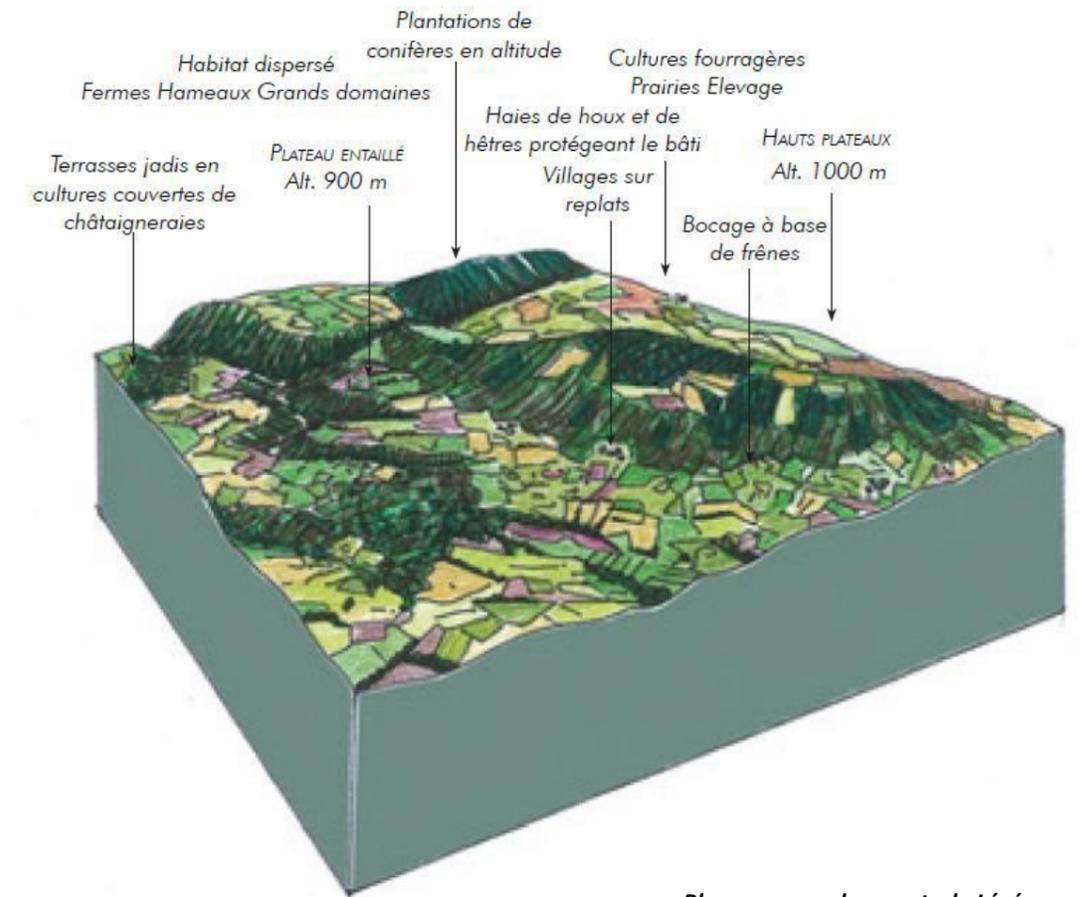
L'industrie a fortement marqué le paysage de son empreinte, avec la construction de barrages, d'usines hydroélectriques, de conduites forcées, l'ensemble s'accompagnant de nombreuses lignes à haute tension et plus récemment du développement de l'éolien.

→ ENJEU MODÉRÉ

→ Le nord de l'aire d'étude éloignée, autour du lac de Pareloup, est situé à l'arrière de la partie la plus élevée de l'unité et n'entretient pas de relation visuelle avec la ZIP. Lorsque le relief bascule, des panoramas s'ouvrent en direction de la ZIP, avec les parcs éoliens de Lestrade et Ayssènes bien présents dans le champ de vision. La ZIP, plus éloignée et située à une altitude inférieure, est plus discrète.



18-Vue sur le haut plateau autour du lac de Pareloup



Bloc paysager des monts du Lévézou (PNR Grands Causses)



19-A l'approche de Villefranche-de-Panat, vue cumulée sur les parcs d'Ayssènes, de Lascombes et de Lestrade-et-Thouels. La ZIP, moins élevée en altitude, s'inscrit dans l'échelle visuelle des reliefs en arrière-plan.

c) Le Rougier de Camarès

Située dans le prolongement ouest des avant-causses, sur la partie sud de l'aire d'étude éloignée, cette unité est formée d'îlots de grès rouge résultant de l'oxydation du fer contenu dans la roche. C'est un territoire de collines mollement arrondies qui alternent avec des plaines alluviales. Le Rougier de Camarès bénéficie d'un bon apport en eau qui a permis le développement d'une agriculture relativement intensive autour de l'élevage laitier. Abrité des reliefs qui les dominent, sa végétation est emblématique du climat méditerranéen.

La déclivité conditionne le paysage : les pentes les moins fortes se couvrent de prairies, de cultures et de bocages, les plus fortes, de bois de chênes pubescents et de châtaigniers issus d'anciennes plantations.

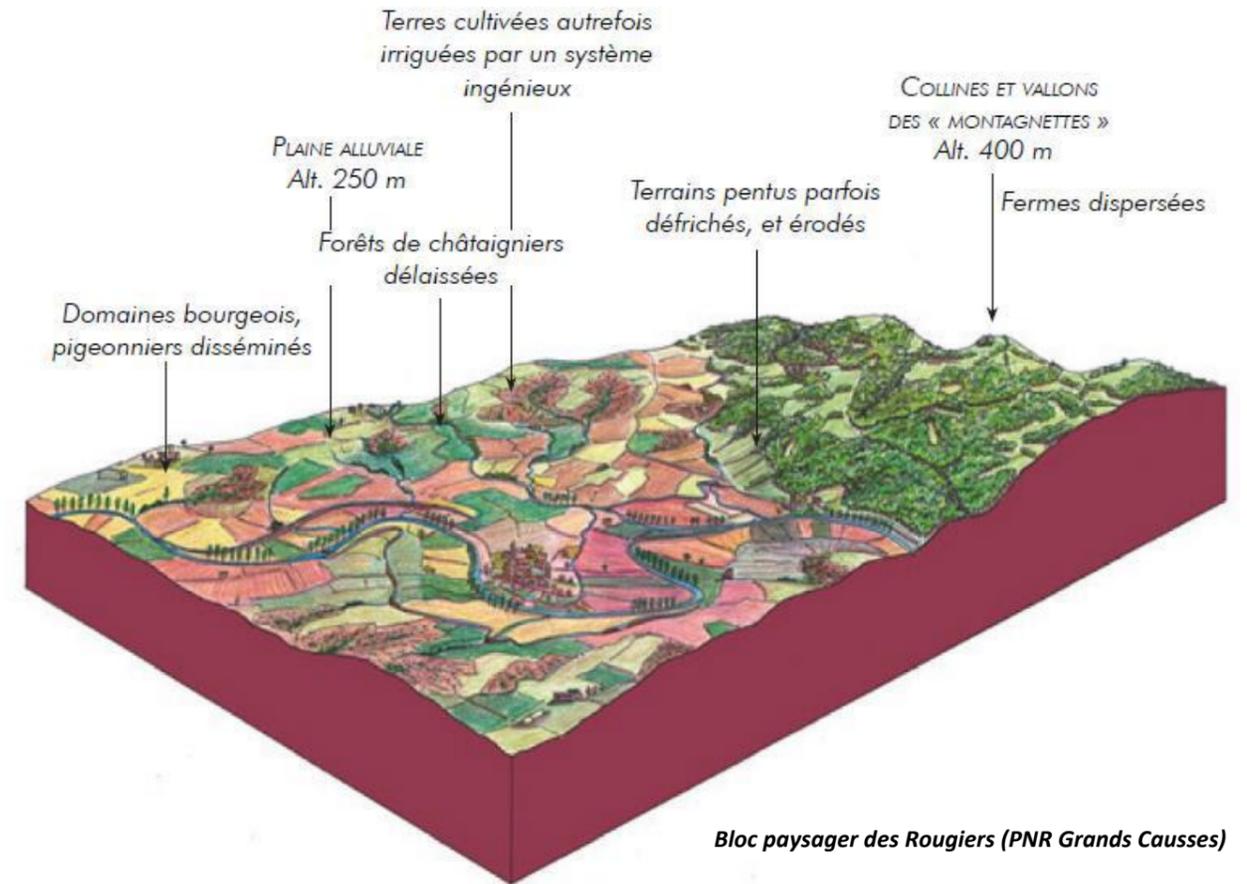
On retrouve un habitat dispersé sous forme de fermes. L'implantation urbaine est discrète et plutôt positionnée dans les vallées ou en léger surplomb.

→ ENJEU MODÉRÉ

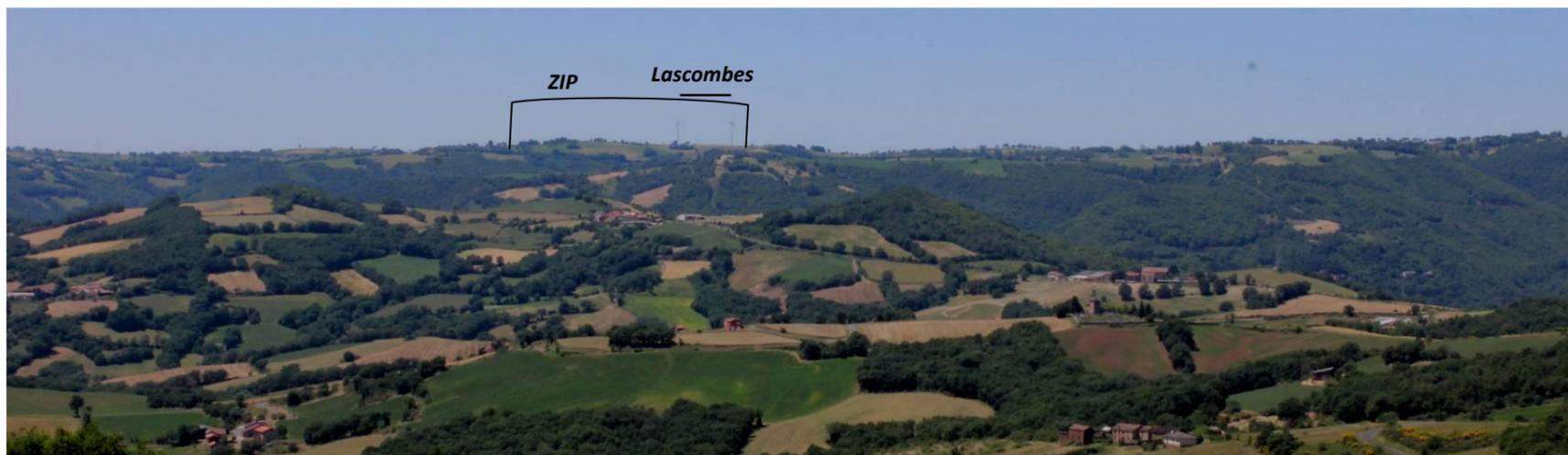
→ L'unité est principalement située à une altitude inférieure à celle de la ZIP et propose un maillage végétal assez dense. Les perceptions sont souvent filtrées. Quelques panoramas depuis les crêtes les plus élevées favorisent des vues parfois limitées à la seule ZIP, parfois sur tout le contexte éolien en vue lointaine.



20-Les terres rouges du Rougier



Bloc paysager des Rougiers (PNR Grands Causses)



21-Vue depuis le Rougier en direction, de la ZIP. Les éoliennes existantes se détachent sur fond de ciel. Le rapport d'échelle avec l'éolien est satisfaisant tant l'amplitude du relief est grande.



22-La teinte rouge jusque dans le bâti à Saint-Izaire

d) Les ségalas

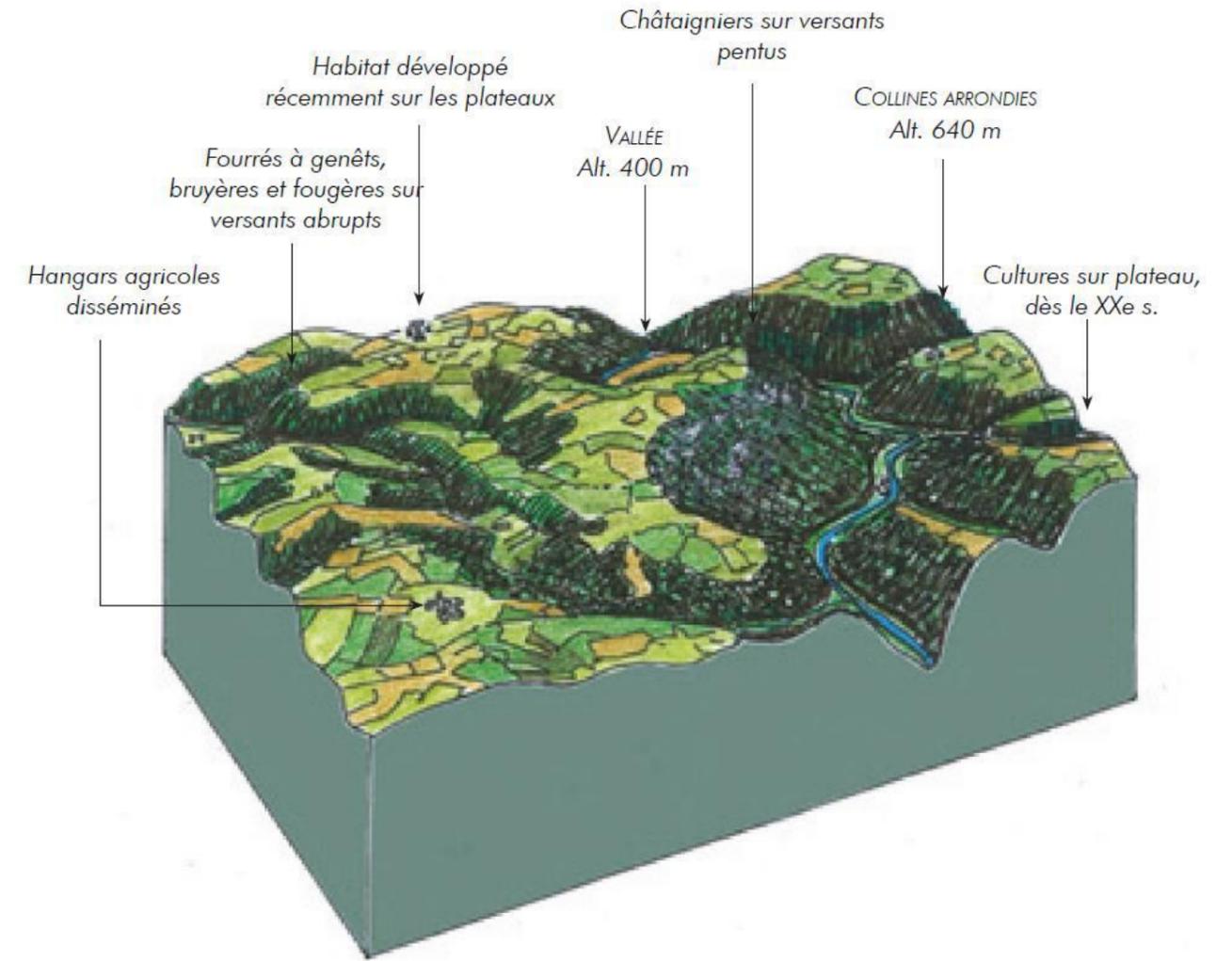
Ces terres à seigle, anciennement pauvres, ont donné son nom à cette région agricole transformée par le chaulage. Ils lui ont également légué des châtaigniers, tant leur acidité fut propice à la pousse de cet « arbre à pain », véritable ressource nourricière pour les populations rurales. Alternance de vallons et de crêtes, les ségalas reposent sur un socle de gneiss, de micaschistes, de schistes et de grès.

Ces paysages de plateaux doucement vallonnés, à la trame bocagère lâche, où une agriculture vivante cohabite avec des vallées plus sauvages, marque tout l'ouest de l'aire d'étude éloignée. Les cultures et les prairies se déploient sur les crêtes, cependant que les forêts de feuillus et les châtaigneraies se partagent les vallées.

L'unité paysagère présente une faible urbanisation. L'habitat dispersé de fermes et hameaux occupe les hauteurs le long des routes en ligne de crête alors que les villages les plus importants se situent dans la vallée du Tarn.

→ ENJEU MODÉRÉ

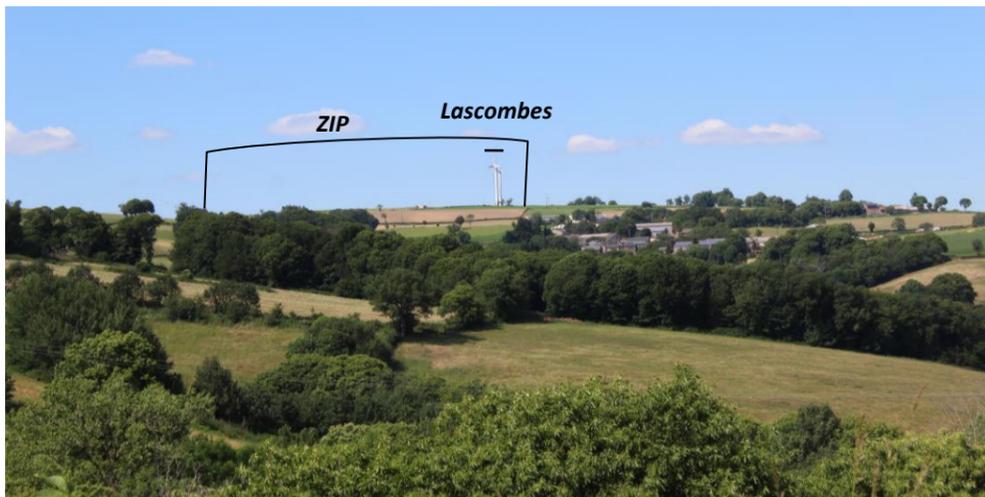
→ Les reliefs successifs dessinent des plans visuels d'interfluve en interfluve. Les perceptions sont assez binaires : fermées dans les vallées, ouvertes sur les plateaux. La distance et l'affaissement du relief vers l'ouest limitent rapidement les perceptions sur la ZIP.



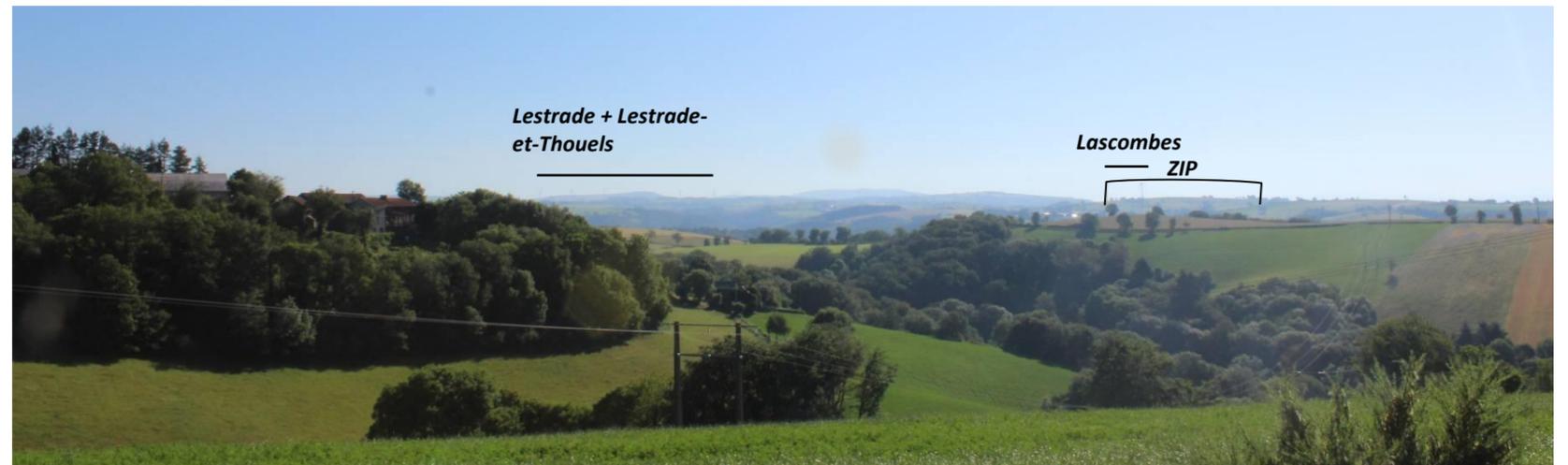
Bloc paysager des Ségalas (PNR Grands Causses)



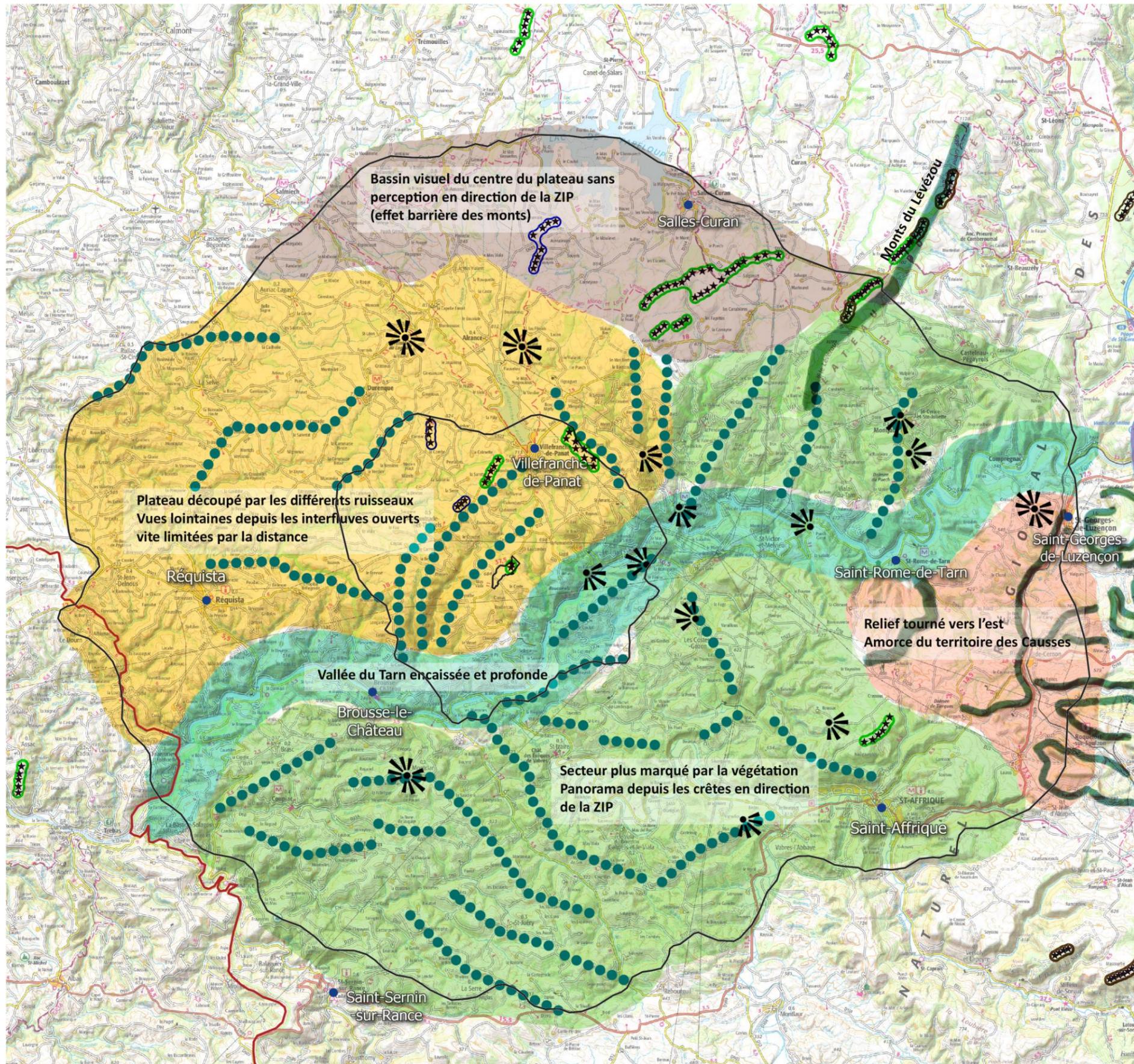
23-Depuis les hauteurs en rive gauche du Tarn



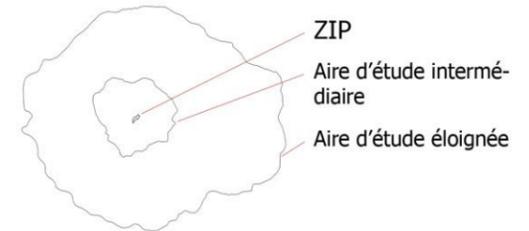
24-Depuis l'affaissement du plateau au-dessus de Broquiès



25-Depuis une route de crête près du Verdier à l'ouest de la ZIP



Les perceptions



- Limite départementale
- Principaux bourgs
- ★ Eolienne
- Parc éolien en fonctionnement
- Parc éolien autorisée, pas construit
- Parc éolien en instruction
- ✱ Point de vue
- ⋯ Ligne de crête
- Rebord de plateau



D. Le contexte patrimonial

a) La reconnaissance sociale et touristique du territoire

Le contexte touristique et ses productions iconographiques sont des indicateurs de la perception du public sur un territoire. Le secteur d'étude est essentiellement tourné vers le tourisme vert, où la richesse faunistique, floristique et naturelle est mise en avant. Un patrimoine paysager très riche et une mosaïque d'entités géographiques emblématiques (le Rougier de Camarès et son atypique terre rouge, les Raspes sauvages de la vallée du Tarn...) sont porteurs d'images.

Le potentiel du territoire naturel du PNR Grands Causses est nationalement reconnu sur de multiples activités sportives. Les loisirs nature participent à l'offre touristique en permettant la découverte du territoire naturel.

Les lacs font l'objet de points d'intérêt touristiques, surtout en été. On note principalement les **lacs de Pareloup et de Villefranche-de-Panat**. Le territoire comporte un nombre important de résidences secondaires, occupées notamment en période estivale ainsi qu'une hôtellerie de plein air particulièrement dynamique.

Deux sentiers de grande randonnée se positionnent au nord l'aire éloignée : le GR 62 et le GRP Grand Tour des Monts et Lacs du Lézou. Un important maillage de petites randonnées est également présent. Les sommets sont des points d'intérêt, en tant qu'objectif de parcours. Certains de ces points culminants sont aménagés de **table d'orientation**.

Le secteur est connu pour ses **éléments construits typiques et remarquables**, marquant ponctuellement les paysages. On note en particulier l'utilisation de lauze en ardoise, les terrasses en pierre sèche, les **mégalithes** (dolmens, menhir et statues-menhir). Plus ponctuellement, des sites d'occupation humaine historique marquent ce territoire (châteaux des seigneurs du Rouergue).

Les autres sites d'attraction touristique concernent quelques villages de caractère et leurs monuments historiques, principalement **le village de Brousse-le-Château** porteur du label « Plus Beau Villages de France ». La production de Roquefort en tant que patrimoine gastronomique est mise en avant par le parc Pastoralia à Saint-Affrique (parc dédié à la découverte de l'élevage et de la production du fromage).

→ ENJEU MODÉRÉ

→ *L'aire d'étude éloignée ne concerne pas la partie la plus fréquentée du département de l'Aveyron. L'aire d'étude intermédiaire n'est pas directement concernée par les principaux attraits du secteur, elle n'en est pas moins au cœur d'un maillage d'offres touristiques variées et ponctuelles. L'aménité du paysage dans son ensemble est un élément de reconnaissance important.*



26-Le lac de Villefranche-de-Panat. Depuis la plage, la silhouette du village se dessine par l'émergence du clocher de l'église.



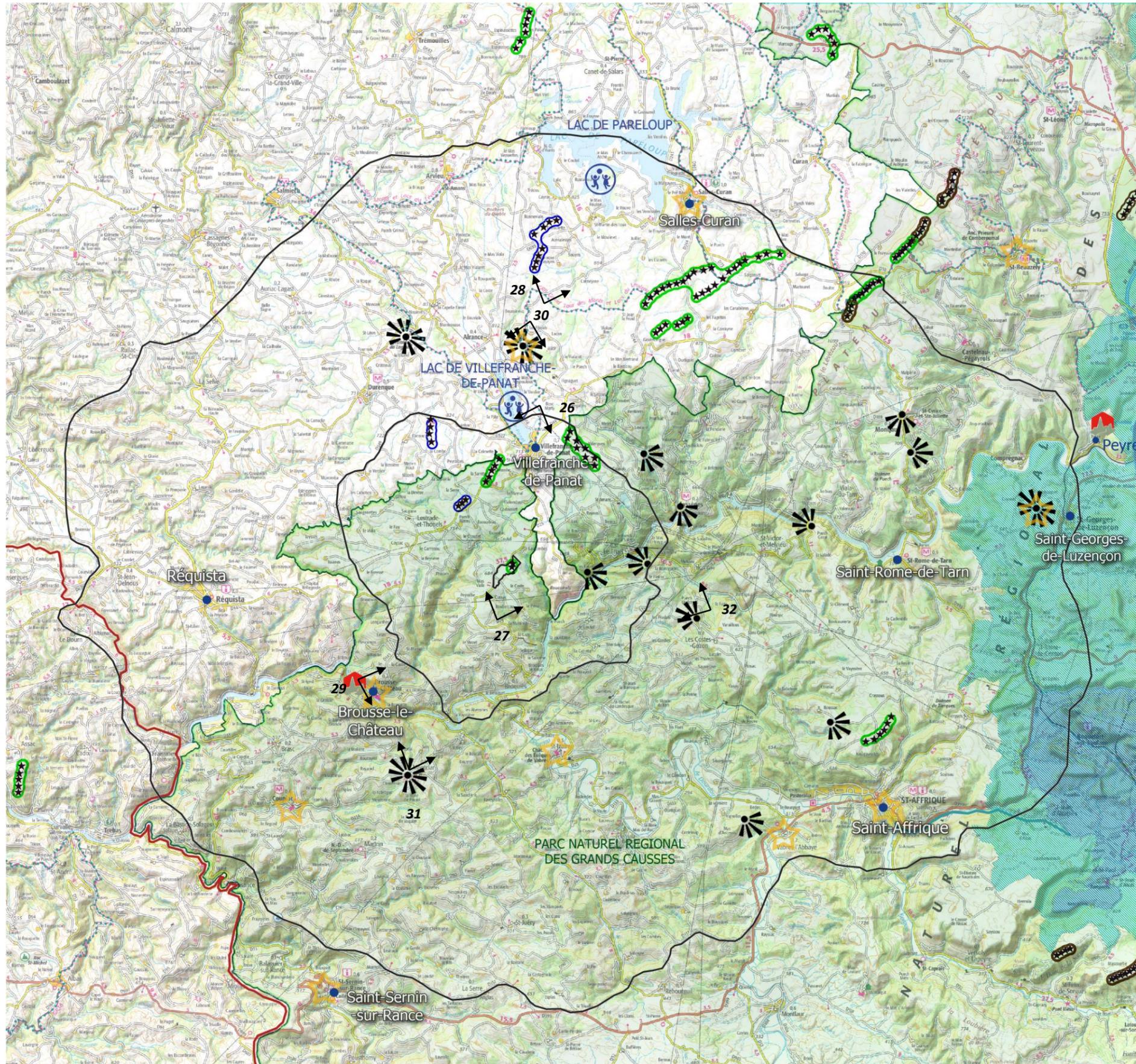
27-Statue-menhir au niveau de l'aire de pique-nique sur la D25



28-Élevage de brebis sur le plateau du Lézou



29-Le village de Brousse-le-Château, à la confluence de l'Alrance et du Tarn, porte le label « Plus Beau Villages de France ».



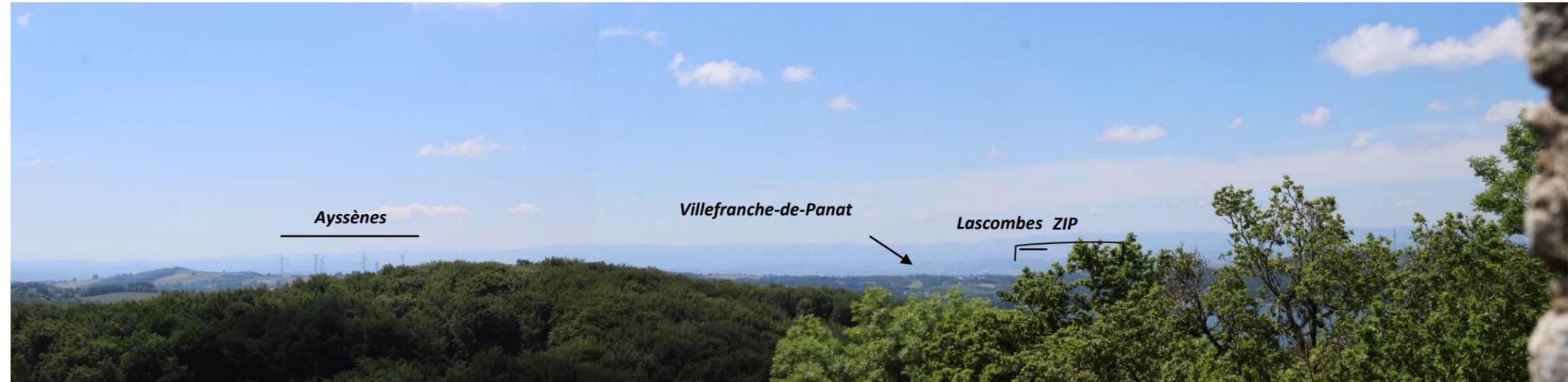
Reconnaitances et attraits du territoire

- ZIP
- Aire d'étude intermédiaire
- Aire d'étude éloignée
- Localisation des prises de vue
- Limite départementale
- Principaux bourgs
- Eolienne
- Parc éolien en fonctionnement
- Parc éolien autorisée, pas construit
- Parc éolien en instruction
- Causse et Cévennes, classement au patrimoine mondial de l'UNESCO**
- Zone tampon
- Zone Coeur
- Label Plus beaux villages de France
- Parc Naturel Régional des Grands Causses
- Lieu d'intérêt patrimonial
- Grande randonnée type GR ou GRP
- Voie verte
- Point de vue aménagé
- Base de loisirs

0 2,5 5 km CORIEAULYS
Environnement & Paysage



La tour de Peyrebrune



30-Panorama depuis l'entrée de la tour. Un panorama à 360° s'ouvre depuis le sommet (accessible au public en saison). Ici, la vue s'étire jusqu'aux monts de Lacaune qui dessinent l'horizon. La ZIP se devine, elle présente une échelle visuelle réduite dans le panorama du fait de la distance et de son implantation à une altitude inférieure à celle des parcs plus proches.



Le belvédère de Montclar



31-Le belvédère de Montclar offre un panorama exceptionnel à 360° allant de l'Aigoual aux Pyrénées par temps clair. En direction du plateau du Lévezou, les parcs éoliens existants occupent partiellement le panorama en vue lointaine. La ZIP est la plus proche et la plus basse en altitude, elle se détache sur le fond des monts plus élevés.



Panorama de la Vierge à Gozon



32-A 1,5 km du village des Costes-Gozon, un site à 678 m d'altitude composé des ruines du château de Gozon, de la vierge installée sur l'ancien donjon et la chapelle romane restaurée offre un point de vue sur le plateau du Lévezou et son affaissement vers le Tarn. Les parcs éoliens les plus proches sont ici très étirés sur l'horizon. Leur échelle visuelle est réduite dans l'ampleur du panorama.

b) Les monuments historiques et sites inscrits

Au sein du territoire d'étude, on recense 27 monuments historiques inscrits ou classés ainsi que 3 sites inscrits. Aucun site patrimonial remarquable n'est présent dans l'aire d'étude éloignée.

On y trouve du patrimoine très ancien, comme les mégalithes datant de plus de 5000 ans. Ces terres ont également connu la présence des seigneurs du Rouergue dès le Xe siècle, dont les châteaux ponctuent le territoire.

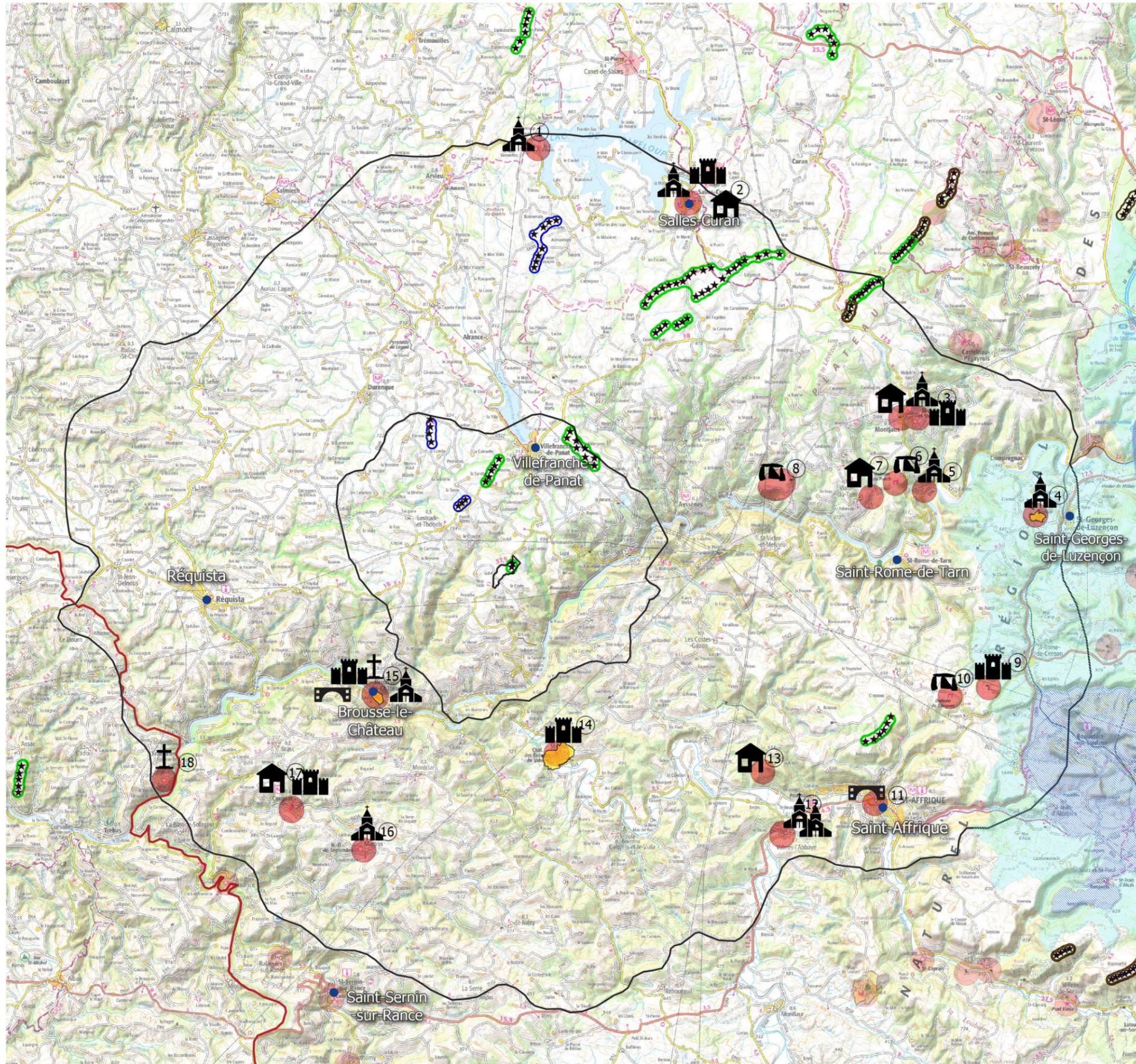
- **Aucun élément protégé n'est présent à moins de 6,5km de la ZIP.**
- Les dolmens, pressoirs, croix, oratoires et ponts (30% des monuments protégés) sont des éléments bas ou encaissés au champ visuel très réduit. Ils n'entretiennent aucune relation visuelle avec la ZIP.
- Les églises (33% des MH) et les maisons (15% des MH) sont généralement situées dans les bourgs encaissés dans les vallées. Là encore, le relief et la densité bâtie ne favorisent aucune relation visuelle avec la ZIP.
- Les châteaux (22% des MH) présentent généralement des caractéristiques défensives avec des situations perchées aux silhouettes remarquables. La distance de ces éléments patrimoniaux vis-à-vis de la ZIP ne favorise cependant ici aucune vue directe ni covisibilité.

Les Monuments Historiques (loi du 31 décembre 1913)

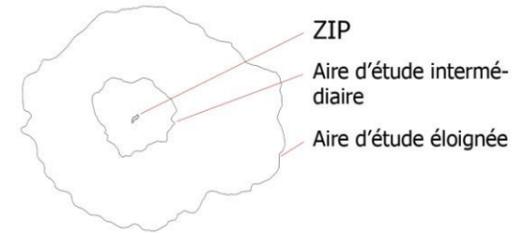
Dép.	Commune	Élément protégé	Protection	Distance à la ZIP (km)	Enjeu
12	Arviou	① Église Notre-Dame-d'Aures	MHI	17,1	Modéré
12	Brousse-le-Château	⑮ Château	MHC	6,7	Fort
12	Brousse-le-Château	⑮ Église paroissiale Saint-Jacques	MHI	6,7	Fort
12	Brousse-le-Château	⑮ Pont gothique	MHI	6,7	Fort
12	Brousse-le-Château	⑮ Oratoire du cimetière	MHI	6,7	Fort
12	Coupiac	⑰ Château	MHI	12,5	Modéré
12	Coupiac	⑰ Maison	MHIp	12,5	Modéré
81	Fraissines	⑱ Croix du XVIe siècle sur le tombeau des curés de la paroisse	MHC	15,9	Modéré
12	Martrin	⑯ Église	MHIp	12,2	Modéré
12	Montjoux	③ Église Saint Quirinus	MHC	17,7	Modéré
12	Montjoux	⑥ Dolmen du Puech	MHC	16,1	Modéré
12	Montjoux	③ Château	MHIp	17,0	Modéré
12	Montjoux	⑤ Église Saint-Martin d'Ayguebonne	MHI	17,1	Modéré
12	Montjoux	③ Maison Bermont	MHIp	17,7	Modéré
12	Saint-Affrique	⑨ Château de Mas Rougier	MHIp	20,2	Modéré
12	Saint-Affrique	⑪ Pont	MHC	17,9	Modéré
12	Saint-Affrique	⑩ Dolmen de Tièrgues	MHC	18,8	Modéré
12	Saint-Affrique	⑬ Pressoir de Savignac	MHI	13,3	Modéré
12	Saint-Georges-de-Luzençon	④ Chapelle de Luzençon	MHI	21,6	Modéré
12	Saint-Izaire	⑭ Château	MHC	7,3	Modéré
12	Salles-Curan	② Château	MHCp	16,5	Modéré
12	Salles-Curan	② Église	MHI	16,5	Modéré
12	Salles-Curan	② Maison	MHI	16,4	Modéré
12	Vabres-l'Abbaye	⑫ Cathédrale Sainte-Marie	MHI	15,7	Fort
12	Vabres-l'Abbaye	⑫ Évêché	MHIp	15,7	Fort
12	Viala-du-Tarn	⑧ Site archéologique du dolmen de Cazarède	MHI	10,9	Modéré
12	Viala-du-Tarn	⑦ Maison	MHIp	14,9	Modéré

Les sites protégés (loi du 2 mai 1930)

Dép.	Commune	Élément protégé	Protection	Distance à la ZIP (km)	Enjeu
12	Brousse-le-Château	⑮ Village et ses abords	SI	6,5	Fort
12	Saint-Izaire	⑭ Village et ses abords	SI	6,9	Modéré
12	Saint-Georges-de-Luzençon	④ Hameau et chapelle	SI	21,4	Modéré



Le patrimoine protégé



- Limite départementale
- Principaux bourgs
- ★ Eolienne
- Parc éolien en fonctionnement
- Parc éolien autorisée, pas construit
- Parc éolien en instruction
- Causses et Cévennes, classement au patrimoine mondial de l'UNESCO
 - Zone tampon
 - Zone Coeur
 - Périmètre des monuments historiques
 - Site inscrit
 - ① Numérotation des monuments historiques (voir tableaux et images en pages suivantes)
 - Monument religieux
 - Château
 - Maison et pressoir
 - Pont
 - Croix et oratoire
 - Dolmen





① **Église Notre-Dame d'Aurès à Arvieu**
Ce monument du XIIe siècle est situé dans le bourg, près du lac de Pareloup.



② **Salles-Curan**
Le château de l'évêque, son grenier ainsi que l'église sont tous trois situés dans le centre ancien dense de Salles-Curan, non loin du lac de barrage.



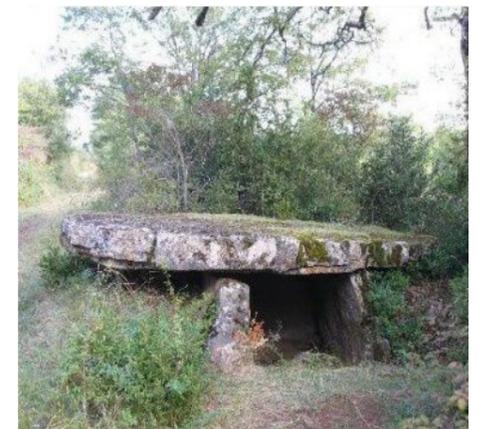
③ **Montjoux**
L'église, une maison du XVème siècle et le château sont situés dans le bourg tourné vers la vallée de la Muze.



④ **Chapelle de Luzençon**
Cette chapelle romane du XI^e siècle est située au sommet d'une colline qui ouvre un vaste panorama à 360°. La ZIP est théoriquement visible en vue lointaine, avec cependant une prégnance très limitée.



⑤ **Église Saint-Martin d'Ayguebonne**
Cette église romane ruinée est située dans la vallée du Tarn.



⑥ **Dolmen du Puech à Montjoux**
Un ensemble de 6 dolmens est situé sur le puech del Conte.



⑦ **Maison à Viala-du-Tarn**
Située à l'entrée du village du Minier, dans une vallée rejoignant le Tarn, elle témoigne de la richesse du village qui s'est développé au XIIe siècle avec la découverte des mines d'argent.



⑧ **Site archéologique du dolmen de Cazarède**
Ce monument possède une dalle de couverture de plus de 5 m avec de nombreuses cupules.



⑨ **Château de Mas Rougier**
Ce château du XIVe siècle est situé sur le rebord dans un vallon découpé et cerné de végétation.



⑩ **Dolmen de Tièrgues à Saint-Affrique**
Ce dolmen du néolithique est situé en lisière boisée, sur le plateau.



⑪ **Pont de Saint-Affrique**
Franchissant la Sorgue, ce pont fut construit vers 1270.



12 Vabres-l'Abbaye

Le village de Vabres-l'Abbaye est situé en bord du Dourdou, dans la vallée. L'ancien évêché et l'église sont situés dans le centre ancien.



14 Saint-Izaire

Le village de Saint-Izaire est traversé par le Dourdou, un affluent du Tarn, qui le sépare en deux : d'un côté la départementale bordée d'habitations et de l'autre, le village médiéval dominé par l'église et le château épiscopal en grès rouge. Dans le bourg, on trouve de nombreuses des bâtisses du XVe et XVIe siècle aux fenêtres à meneaux. Le bourg dense et encaissé dans la vallée n'ouvre aucune vue en direction de la ZIP. Depuis la chapelle Notre-Dame de Grâce perchée en interfluve d'un méandre, la ZIP est partiellement visible en vue lointaine et en covisibilité indirecte avec le monument et son site inscrit. Le parc existant de Lascombes n'est pas visible.



15 Brousse-le-Château

Perché sur un éperon rocheux, édifié au confluent du Tarn et de l'Alrance, le château fort fut bâti au IXe siècle. Du Moyen-âge, il a conservé son enceinte fortifiée, son chemin de ronde ainsi que ses cinq tours de défense. Son église, son oratoire, ses maisons de caractère, et son pont de style roman, font de ce village médiéval un site exceptionnel au label « Plus beaux villages de France ». Son champ de visibilité est limité au cadre de la vallée du Tarn.



13 Pressoir de Savignac à Saint-Affrique

Ce pressoir est situé en forêt, sur le coteau nord de la vallée du Dourdou.



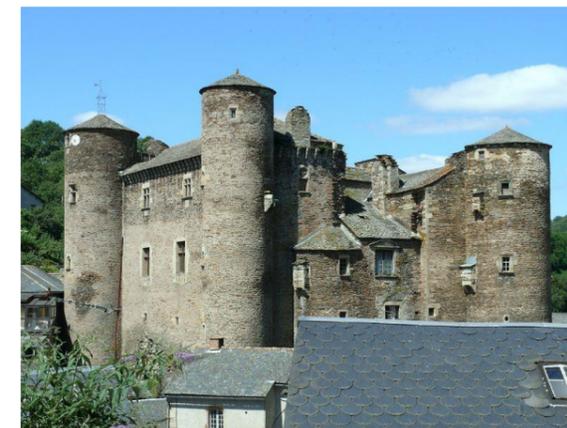
16 Martrin

L'église est située au centre du bourg, perché en tête de vallon sous une crête.



17 Coupiac

Le village de Coupiac, blotti autour de son château médiéval, est situé dans la vallée du ruisseau de Mousse. Le relief referme le cadre paysager des monuments.



18 Croix du XVIe siècle à Fraissines

Ce monument protégé très discret jouxte l'église.

c) Le patrimoine mondial de l'UNESCO

La Convention du patrimoine mondial de l'Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) a pour finalité la protection collective des biens culturels et naturels de valeur universelle exceptionnelle. Les Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen, ont été inscrits le 28 juin 2011 par le Comité du patrimoine mondial. Ce site, d'une superficie de 3000km², s'étend sur quatre départements : Aveyron, Gard, Hérault et Lozère, et occupe la partie est de l'aire d'étude éloignée. **La ZIP se situe à l'écart du périmètre du Bien, de la « zone cœur » comme de la « zone tampon » (Cf. tableau ci-contre précisant la distance entre la zone cœur, la zone tampon et la ZIP).**

Élément UNESCO	Protection	Distance à la ZIP (km)
Les Causses et les Cévennes	Zone Cœur	22
Les Causses et les Cévennes	Zone tampon	17,5

La valeur universelle du Bien Les Causses et les Cévennes est liée à la tradition agropastorale qui a généré un paysage culturel révélant une maîtrise des milieux physiques et naturels du territoire, ainsi que des pratiques agronomiques.

La valeur du bien est liée à la **préservation et à la gestion** des attributs du patrimoine naturel, minéral, végétal ou agronomique qui sont en rapport avec l'activité agropastorale. « C'est (...) la **pérennité de l'agropastoralisme** dans les Causses et les Cévennes qui garantit non seulement l'authenticité mais également l'intégrité de ce paysage culturel. » (SCoT du PNR des Grands Causses - rapport initial de l'environnement - 002_0).

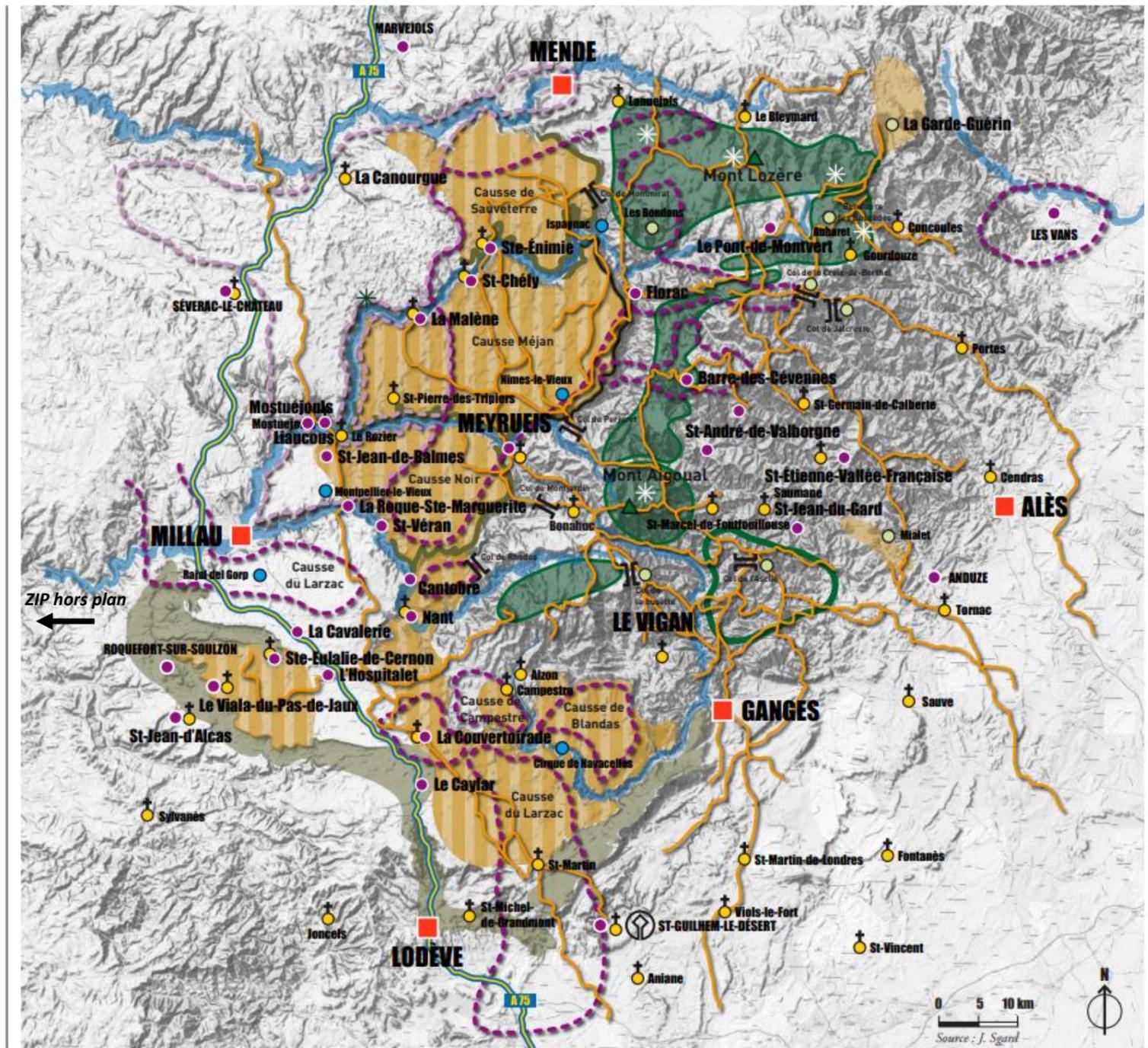
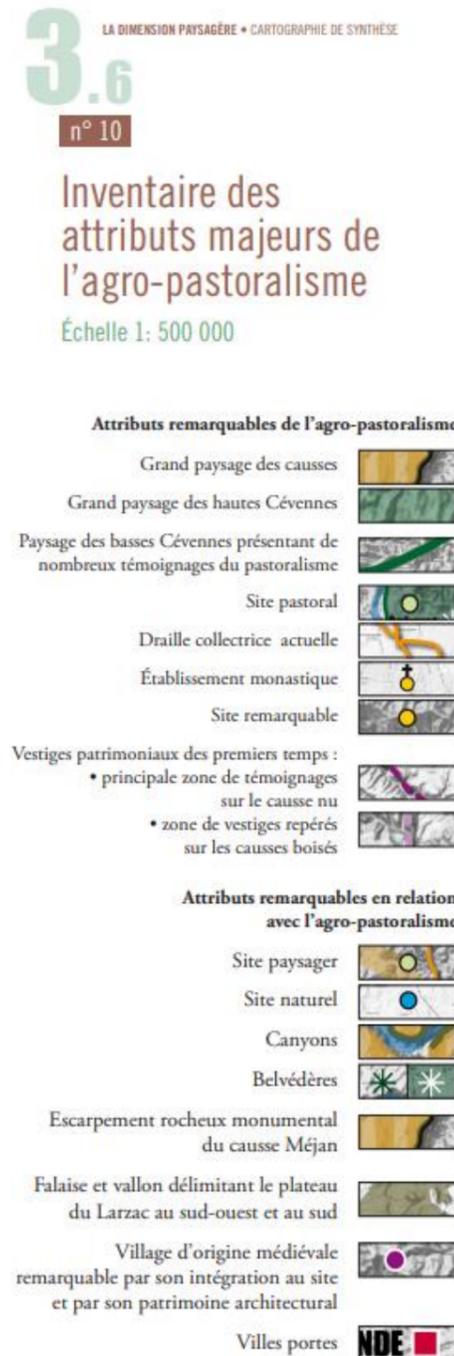
Le Parc Naturel des Cévennes présente les paysages et les sites culturels remarquables en relation avec l'agropastoralisme (carte ci-contre) ; la ZIP s'inscrit à l'écart des éléments d'intérêts du secteur UNESCO.

Le dossier de candidature des Causses et des Cévennes à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco (2010) porte cependant l'attention sur l'apparition d'éléments paysagers nouveaux tels que les parcs éoliens :

« Ces équipements sont non seulement des éléments paysagers industriels nouveaux à caractère industriel mais génèrent leurs propres paysages, de nouveaux paysages de l'énergie. S'agissant notamment des projets de fermes éoliennes de type industriel, il est proposé de les exclure du périmètre du Bien, car ils sont jugés en contradiction avec sa Valeur Universelle Exceptionnelle. En outre, **tout projet situé dans la zone tampon, voire au-delà**, devra être examiné attentivement et justifié au regard de son impact sur la Valeur Universelle Exceptionnelle. »

(Plan de gestion Causses & Cévennes - Approuvé en Conférence Territoriale le 4 décembre 2014).

→ ENJEU FORT



Inventaire des attributs majeurs de l'agro-pastoralisme (source dossier de candidature des Causses et Cévennes à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, déc.2010)

Tableau de synthèse des enjeux et sensibilités des unités paysagères à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Unités paysagères	Caractéristiques	Perceptions	Patrimoine et reconnaissance	Enjeu	Effet potentiel	Sensibilité vis-à-vis de la ZIP
Monts du Lézou	Paysage de plateau bocager « Terre neuve » de paysages nouvellement créés (énergie, loisirs) Rigueur climatique qui a limité l'occupation Réseau routier peu dense	Maillage bocager qui filtre les vues Contrefort du Lézou qui offre de vastes panoramas Bassin visuel autour du lac de Pareloup	Patrimoine protégé ponctuel et concentré dans les villages Paysage moyennement reconnu, sites de caractère forts autour des lacs (tourisme vert)	Modéré (2)	Bassin visuel autour du lac de Pareloup non exposé aux vues en direction de la ZIP, vues lointaines possibles à la bascule du plateau. Faible (-1)	Faible (-2)
Rougier de Camarès	Caractérisé par sa couleur rouge Douce courbes cultivées, peu boisées, moyennes collines Réseau routier suivant principalement les fonds des vallées	Maillage bocager et boisé qui filtre les vues Champ visuel restreint dans les nombreuses vallées	Faible densité d'éléments patrimoniaux Sols rouges objet d'une reconnaissance particulière	Modéré (2)	Perceptions ponctuelles en direction de la ZIP à l'approche de la vallée du Tarn Faible (-1) à modéré (-2)	Faible (-2) à Modérée (-4)
Ségalas	Alternance de plateaux vallonnés et cultivés et de vallées encaissées boisées Plateaux ouverts occupés par les axes de communication Routes tortueuses dans les vallées fermées	Champ visuel restreint dans les vallées Grande ouverture visuelle depuis les routes et hameaux situés en crêtes	Vallée du Tarn marquée par son paysage très encaissé et les implantations bâties de caractère (villages perchés, châteaux...)	Modéré (2)	Unité qui accueille la ZIP Vues panoramiques alternant avec des secteurs très fermés Modéré (-2)	Modérée (-4)
Avant-causses	Plateaux élevés, aux hauteurs dégagées et aux pentes boisées Bourgs concentrés dans la vallée Habitat rural peu dense et clairsemé sur le plateau	Larges vues depuis les bords des plateaux Vues principalement tournées vers l'est	Éléments patrimoniaux peu nombreux, peu perceptibles (mégolithes majoritaires) Zone tampon du Bien UNESCO Causses et Cévennes	Fort (3)	Perceptions lointaines et ponctuelles Très faible (-0,5)	Faible (-1,5)

Les niveaux d'enjeux et de sensibilités globaux sont indicatifs d'une moyenne à l'échelle de l'unité paysagère souvent vaste et ne préjugent pas d'une sensibilité qui serait valable en tout point de cette unité.

III. CADRE DE VIE ET PRATIQUE DU TERRITOIRE À L'ÉCHELLE DE L'AIRE D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE

A. Les entités paysagères

a) Plateau ciselé du Ségala

Alternance de vallons et de crêtes, le plateau du Ségala est occupé par des cultures et des prairies qui se déploient sur les crêtes, alors que les forêts de feuillus et les châtaigneraies se partagent les vallées.

L'unité paysagère présente une faible urbanisation (villages de Lestrade et de Villefranche-de-Panat) et un habitat dispersé que composent des fermes et hameaux. Cette unité voit le développement récent de parcs éoliens.

→ ENJEU MODÉRÉ

b) Rases du Tarn

Les Rases désignent des escarpements rocheux et sauvages, en contrebas desquels coule la rivière Tarn.

Les forêts de feuillus ont conquis cette vallée encaissée aux versants pentus.

Conséquence du relief, les Rases ne présentent qu'une urbanisation moyenne, où les villages sont à mi-pente ou dans la vallée (Broquiès, Le Truel). Hameaux et anciennes fermes constellent les versants.

L'industrie a fortement marqué le paysage de son empreinte, avec la construction notamment de conduites forcées à flanc de versant près du Truel, s'accompagnant de nombreuses lignes à haute tension.

→ ENJEU FORT

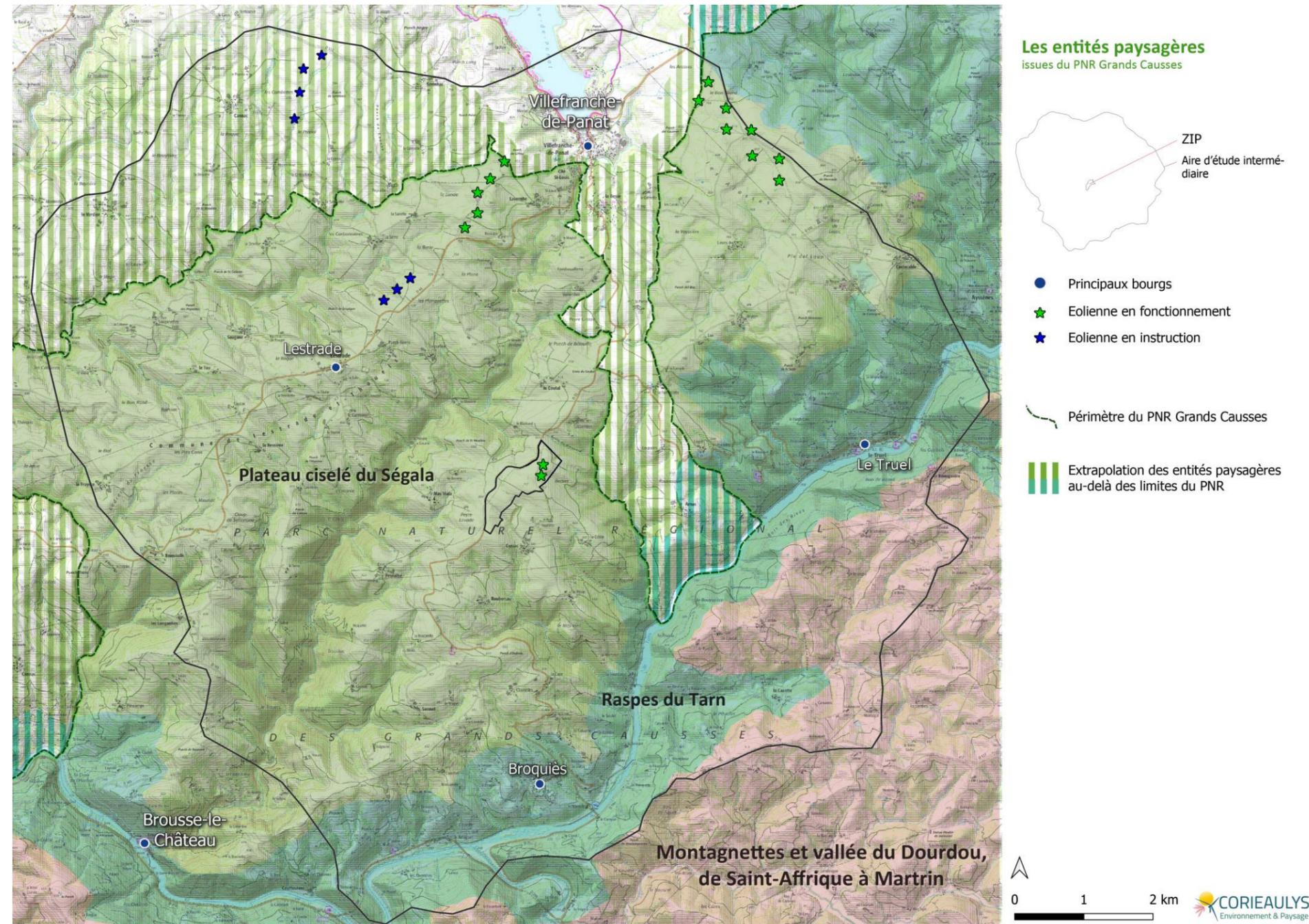
c) Montagnettes et vallée du Dourdou de Saint-Affrique à Martrin

Les teintes lie-de-vin et les nuances du vert forment la palette principale de cette vaste unité paysagère qui s'étend du bassin Saint-Affricain jusqu'à la bordure des Rases du Tarn.

L'aire d'étude intermédiaire concerne les Montagnettes, collines de faible altitude que scandent des vallées.

Des roches sédimentaires forment le socle géologique de cette unité où les pentes et versants des vallées accueillent, équitablement, des bois de feuillus, des parcelles en culture et des prairies de dimension moyenne et de formes irrégulières. Le bocage, de faible densité, se localise sur de petites zones. Plusieurs villages, entrecoupés de hameaux, parsèment l'unité.

→ ENJEU MODÉRÉ



B. Les perceptions depuis les voies de circulation

Les voies de circulation présentes dans l'aire d'étude intermédiaire sont des axes secondaires qui permettent de relier la vallée du Tarn à Villefranche-de-Panat.

→ ENJEU MODÉRÉ

Dans la vallée du Tarn, les routes sont très contraintes et ne permettent aucune vue en direction de la ZIP. Il faut s'extraire suffisamment du cadre de la vallée pour accéder au plateau et ce sont alors des vues en contre-plongée (sur une courte séquence) qui s'ouvrent sur la ZIP (D25 au nord de Broquiès, D31 au-dessus du Truel, D143 depuis Brousse-le-Château).

Les routes occupent majoritairement les interfluvés pour relier les bourgs principaux, les vallons et vallées étant souvent trop étroits pour être des voies principales de passage. Depuis les hauteurs, les vues sont à niveau depuis la D44 passant par Lestrade. Depuis la D549 (Le Verdier), les ondulations du plateau et la distance limitent la prégnance visuelle de la ZIP.

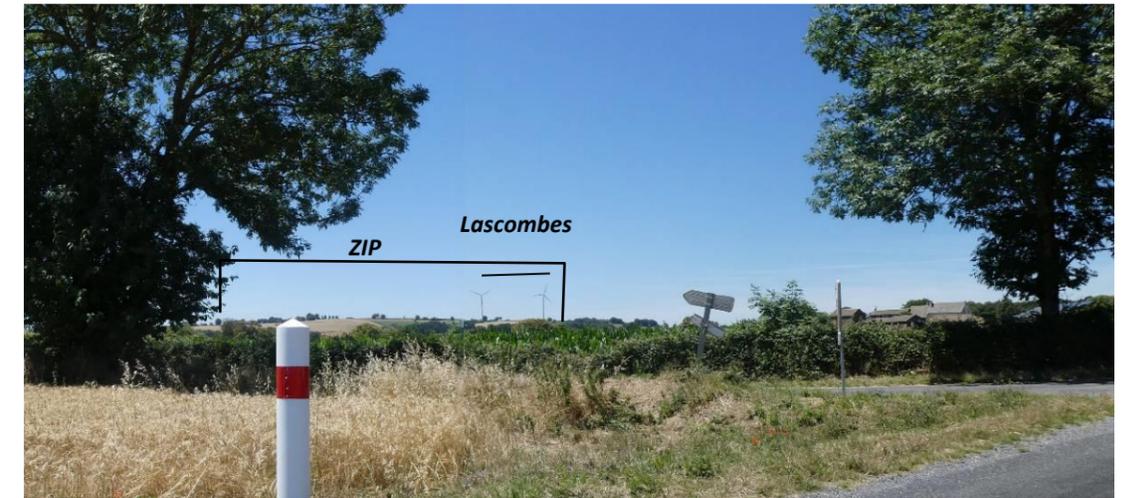
Depuis les hauteurs en rive gauche du Tarn, l'ouverture de la vallée favorise un recul qui met en perspective les villages flanqués et les différents parcs éoliens existants en arrière-plan.



Coupe 2



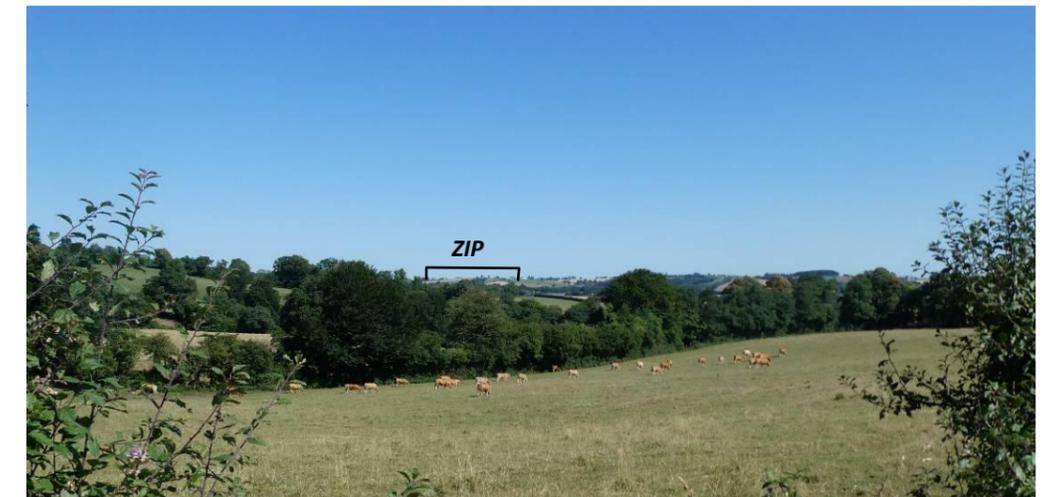
33-Sur le coteau en rive gauche du Tarn (D54), l'ouverture de la vallée favorise le recul sur la ZIP (Lascombes est ici le seul parc visible).



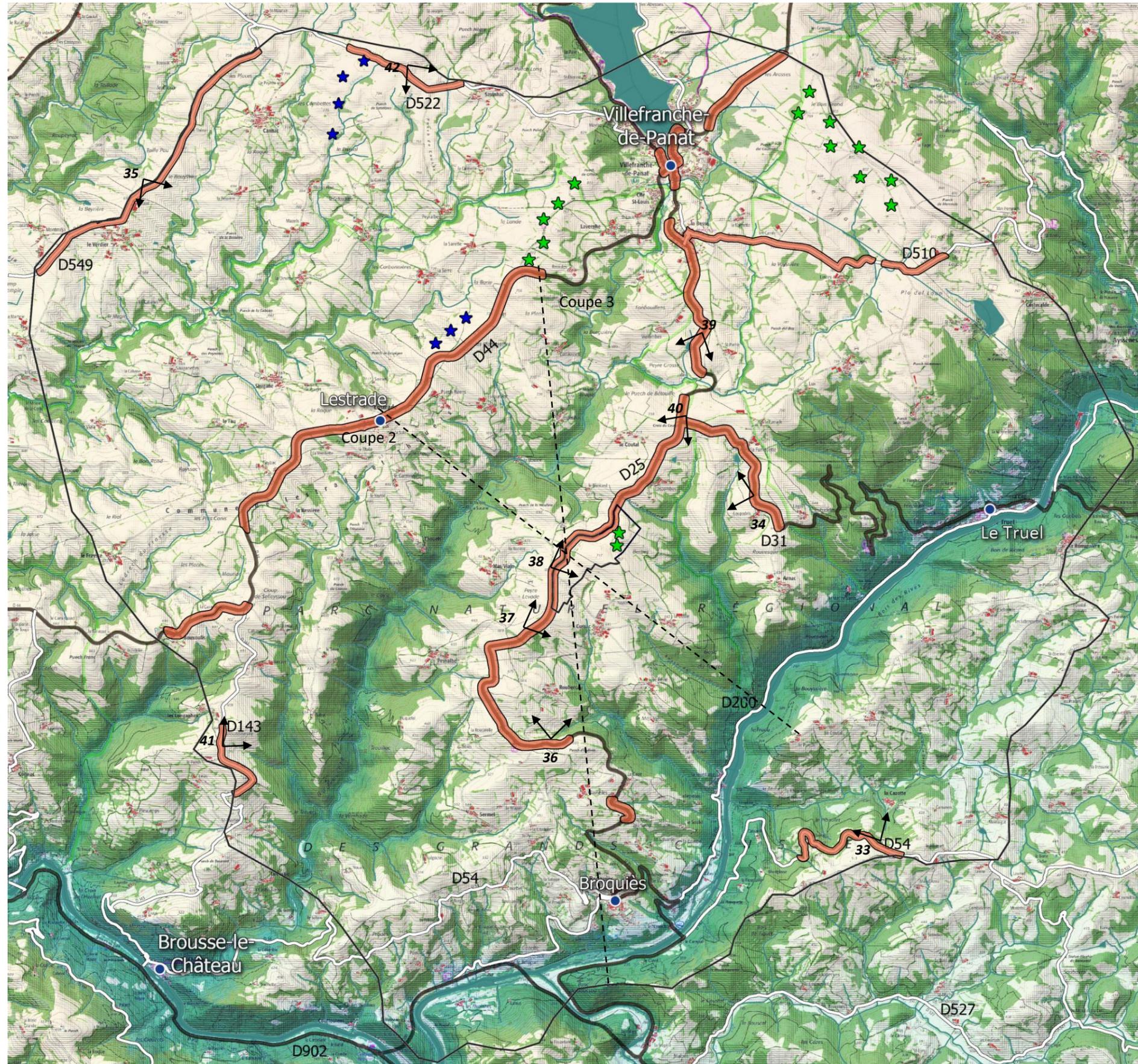
34-Depuis la D31, à l'arrivée sur le plateau



Coupe 3



35-Depuis la D549 au nord du Verdier, la ZIP est très écrasée par la distance et par la présence de l'interfluve qui porte le bourg de Lestrade comme plan paysager intermédiaire.



Les voies de circulation et leur perception sur la ZIP

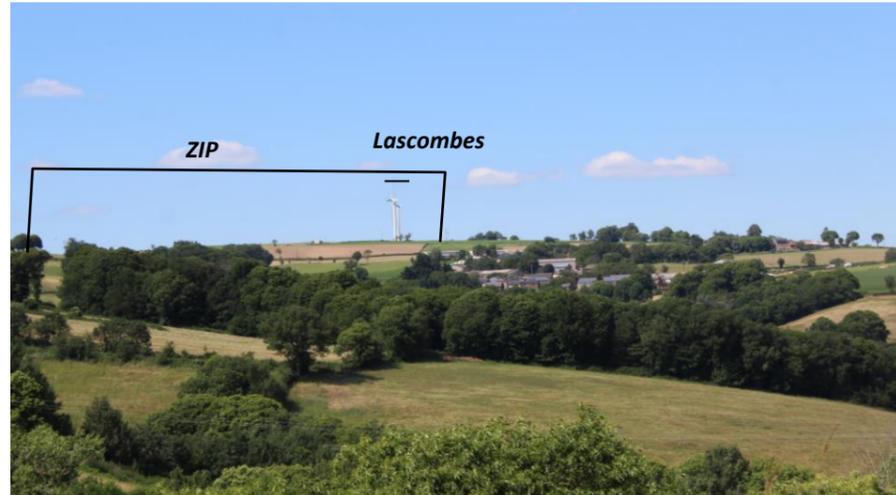


- Principaux bourgs
- ★ Eolienne en fonctionnement
- ★ Eolienne en instruction
- Localisation des prises de vue

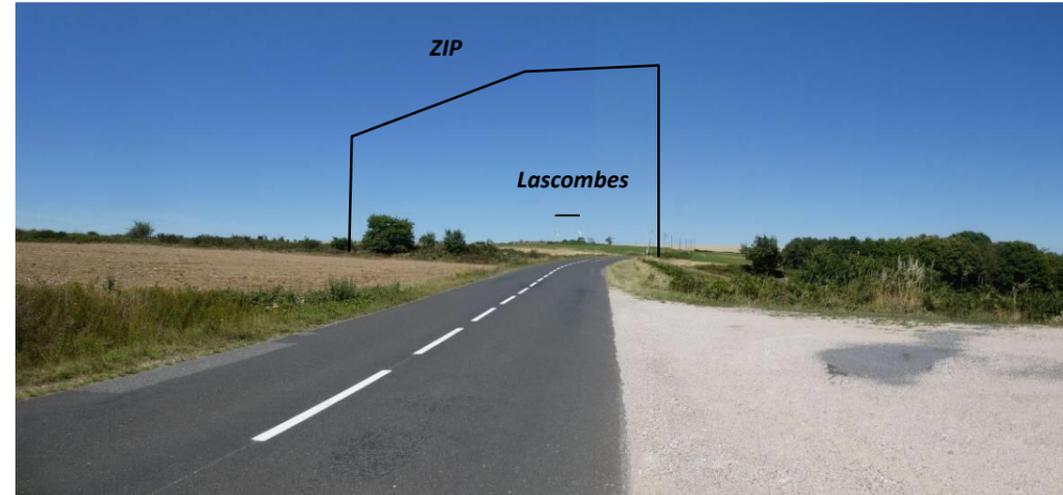
- Plateau
- Vallée encaissée
- Vallée ouverte
- Boisement
- Route principale
- Route secondaire
- Séquence de route exposée aux vues sur la ZVI

0 1 2 km

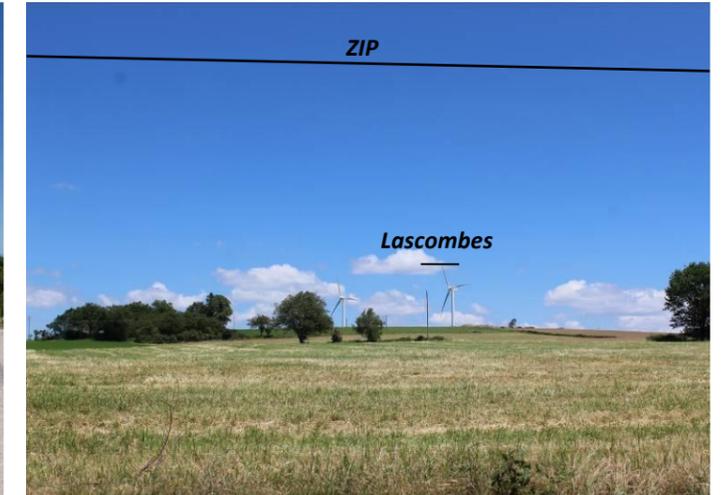
CORIEAULYS
Environnement & Paysage



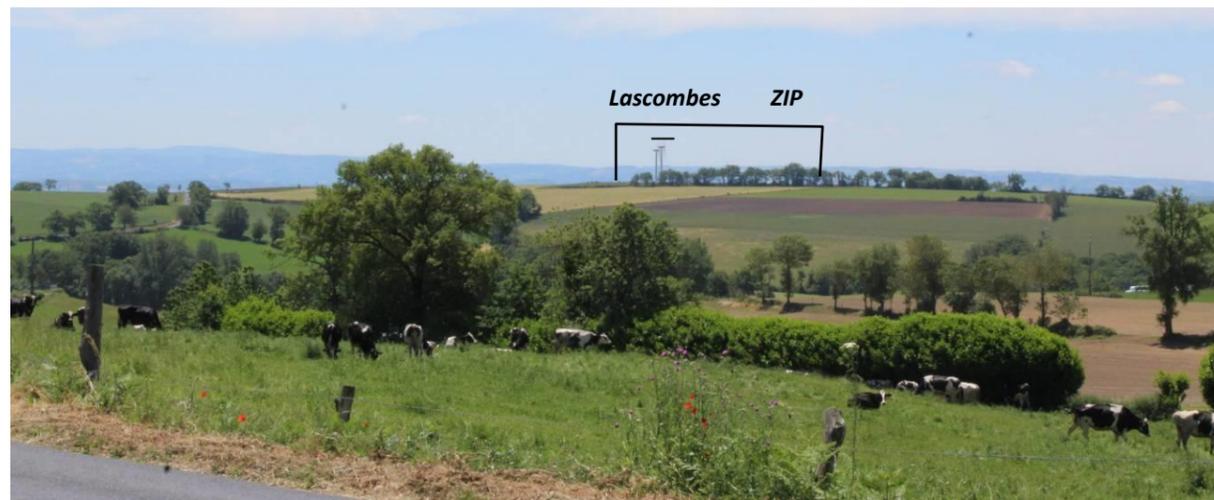
36-Sur la D25 en sortant de la vallée du Tarn, la ZIP est perçue dans son plus grand développement



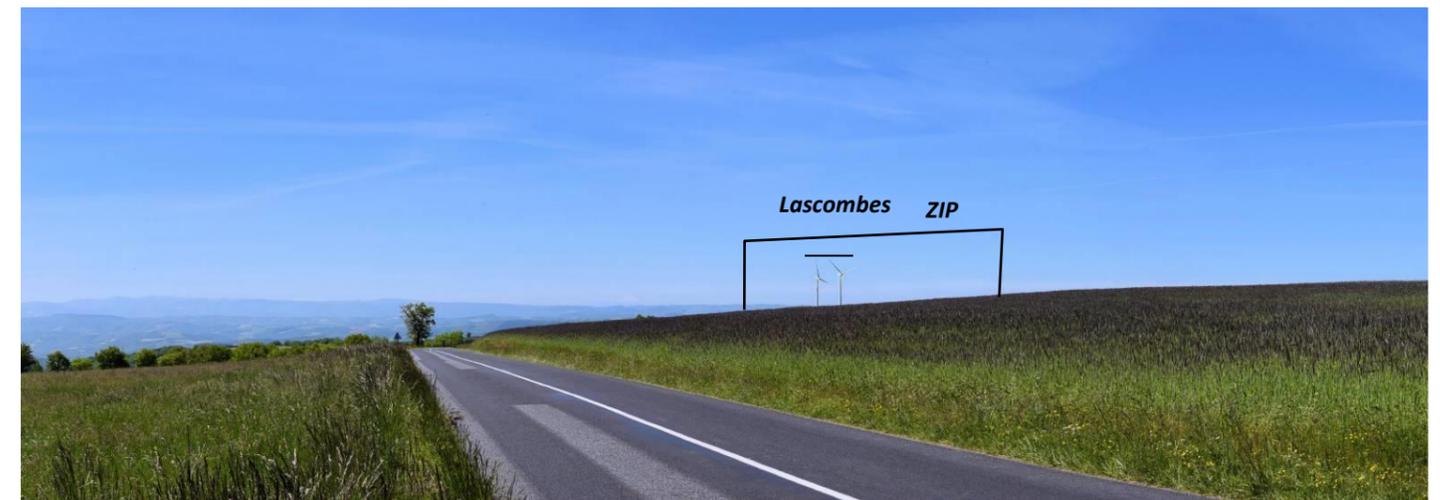
37-En montant sur le plateau toujours sur la D25, l'approche de la ZIP s'effectue en contre-plongée.



38-Au droit de la ZIP sur la D25



39-Depuis le nord sur la D25, la ZIP est perçue en vue plongée, ce qui écrase son échelle visuelle.



40-Sur la D25 depuis la Croix du Coutal, le plateau est très dégagé. Le parc existant de Lascombes est perçu sur fond de ciel sans autre élément de référence.



41-Depuis la route communale qui remonte de Brousse-le-Château, les interfluves créent différents plans visuels. La ZIP est perçue sur fond de ciel.



42-Depuis l'ouest de Villefranche-de-Panat, le parc existant d'Ayssènes est bien lisible. La ZIP, moins élevée en altitude, s'inscrit avec pour fond les monts de Lacaune à l'horizon.

C. Les hameaux et villages

a) Les villages flanqués

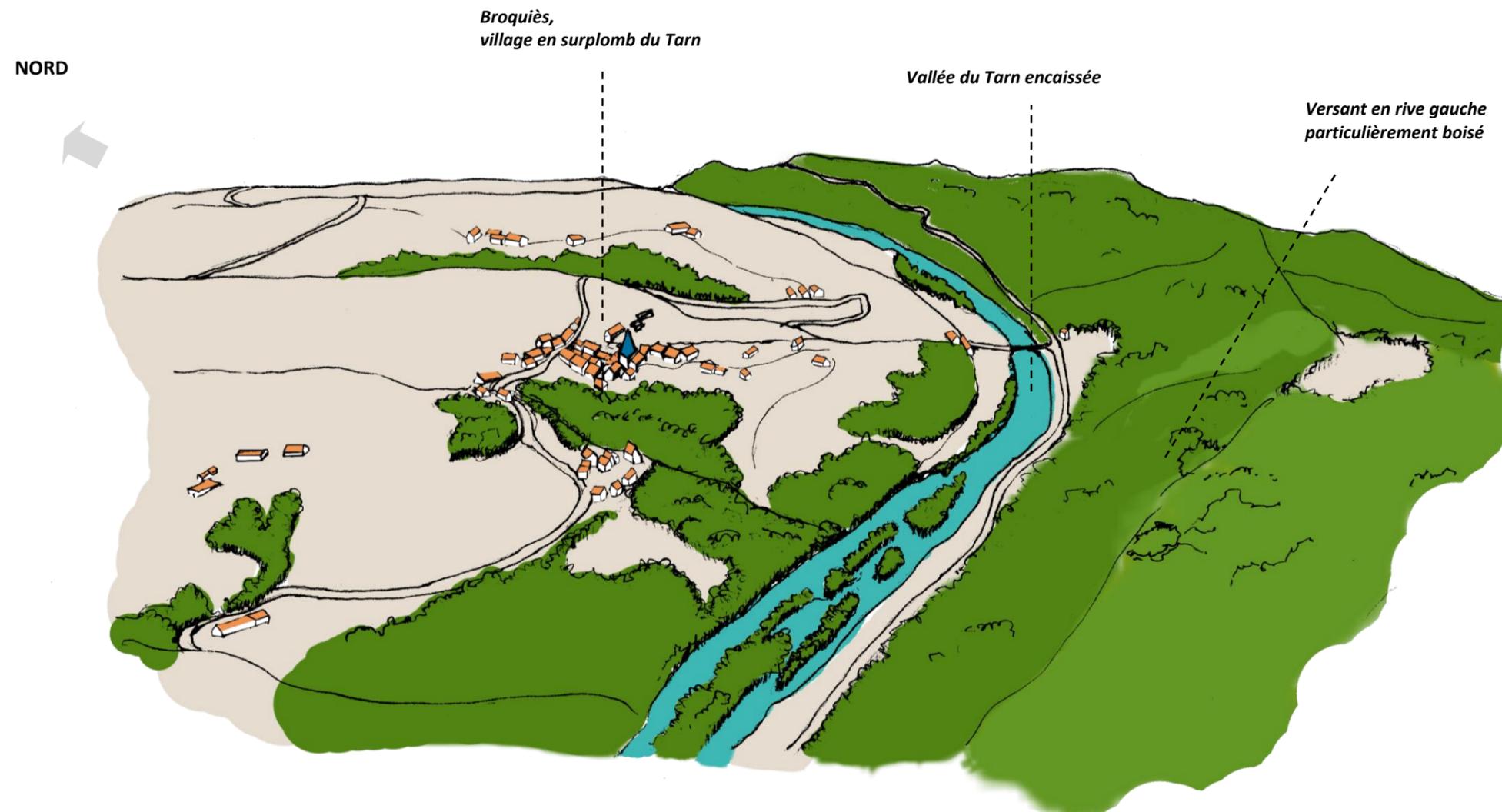
Les flancs parfois escarpés accueillent des villages et hameaux érigés sur des pentes, en situation dominante au-dessus de vallons et vallées. Ils peuvent prendre la forme de villages en belvédère ou au contraire épouser des courbes de combes plus ou moins larges. Dans les villages les plus importants, des châteaux accompagnés de maisons mitoyennes étagées ponctuent ces territoires aux panoramas stratégiques et offrent des silhouettes caractéristiques. Des hameaux agricoles s'intègrent aux versants pentus par une succession de bâtisses et de petites routes, créant un ensemble compact épousant les courbes. Ils sont principalement situés au sud de l'aire d'étude intermédiaire, à l'approche du Tarn et de ses affluents.

→ ENJEU FORT

→ La ZIP n'est pas visible depuis la grande majorité des villages flanqués situés au sud de celle-ci. Selon leur orientation (dos à la ZIP ou face à la ZIP) et leur position dans la pente (plus ou moins élevée sur le flanc), ils sont différemment exposés : les villages flanqués en rive droite de l'Alrance et rive gauche du Tarn sont les plus sensibles.



43-Le bourg de Broquiès, perché dans la vallée du Tarn, offre une silhouette remarquable essentiellement depuis la rive droite de la rivière. Le bourg n'entretient aucune relation visuelle avec la ZIP. et ne présente pas de situation de covisibilité.



b) Les villages de rives

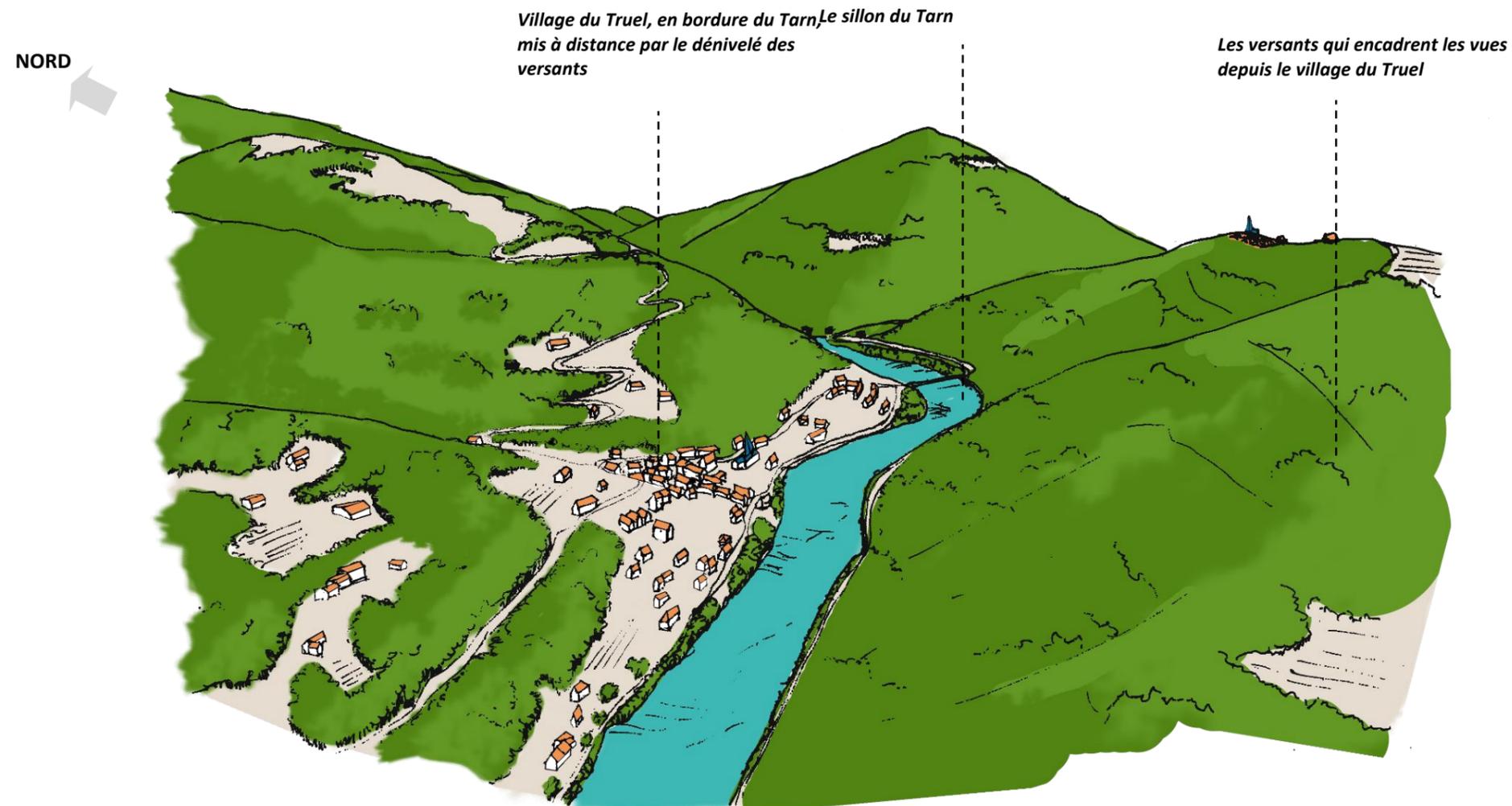
Le Tarn est le cours d'eau majeur du territoire, et marque les paysages par sa largeur ainsi que par son cadre très fermé. Les villages de rives ponctuellement présents au fil du Tarn occupent des berges aux pentes adoucies et fertiles offrant des opportunités agricoles plus importantes. Les habitations les plus anciennes se tiennent à distance des fluctuations des cours d'eau. Sur les affluents du Tarn (Giffou, Alrance), il s'agira plus ponctuellement d'anciens moulins.

→ ENJEU FORT

→ Ces villages n'offrent aucune perception sur la ZIP. Ces situations basses et le cadre marqué n'offrent pas d'ouverture visuelle.



44-Le bourg du Truel, dans la vallée du Tarn, n'entretient aucune relation visuelle avec la ZIP.



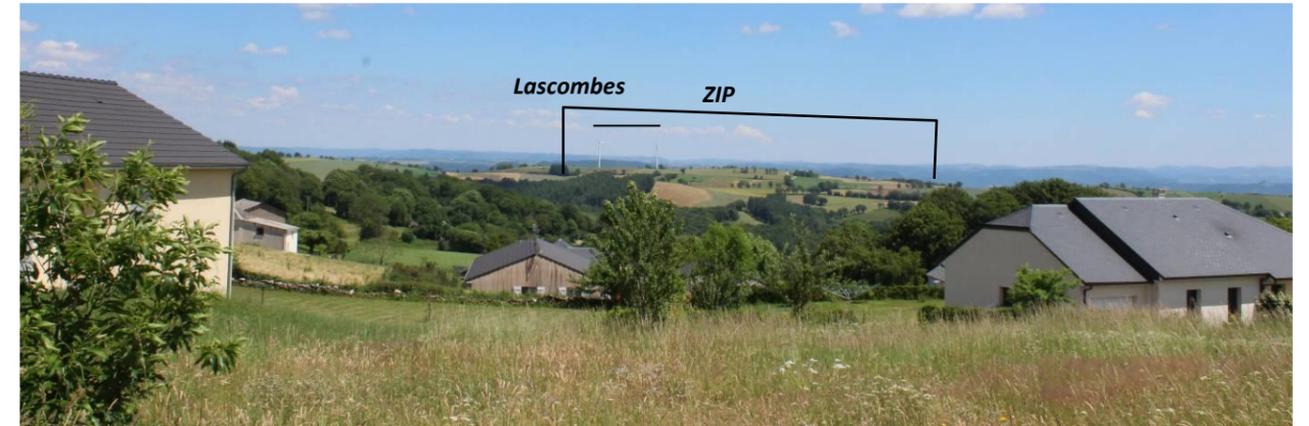
c) Les villages de plateau

Sur les hauteurs, hameaux et villages se positionnent en profitant de situations favorables à l'abri du vent, en lien avec des résurgences. Ils sont en retrait des dénivelés trop importants. Ils n'offrent pas souvent de silhouette émergente nettement au-dessus du plateau. La perception de ces villages se fait par la route, en vue rasante. Ils sont principalement situés au nord de l'aire d'étude intermédiaire, aux franges des monts du Lévezou.

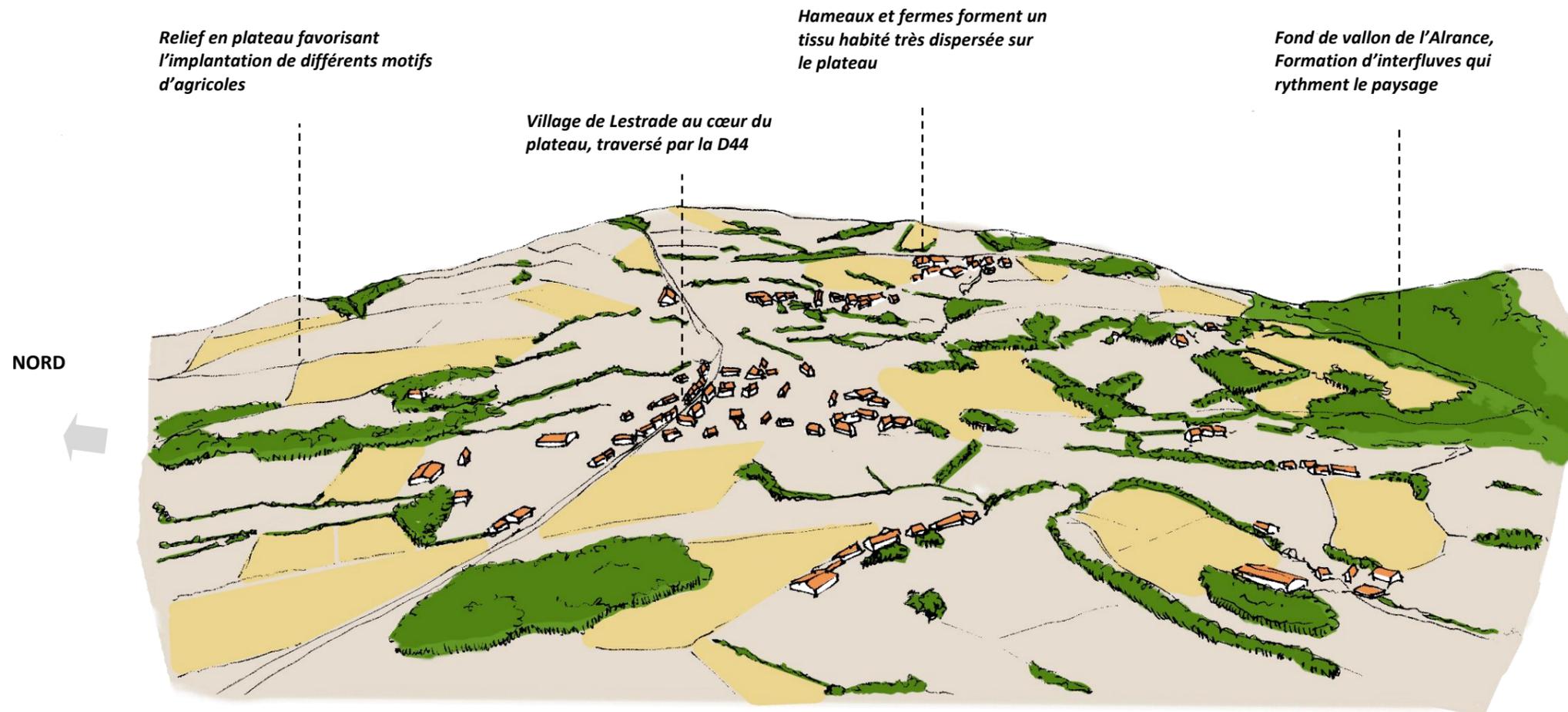
→ ENJEU MODÉRÉ

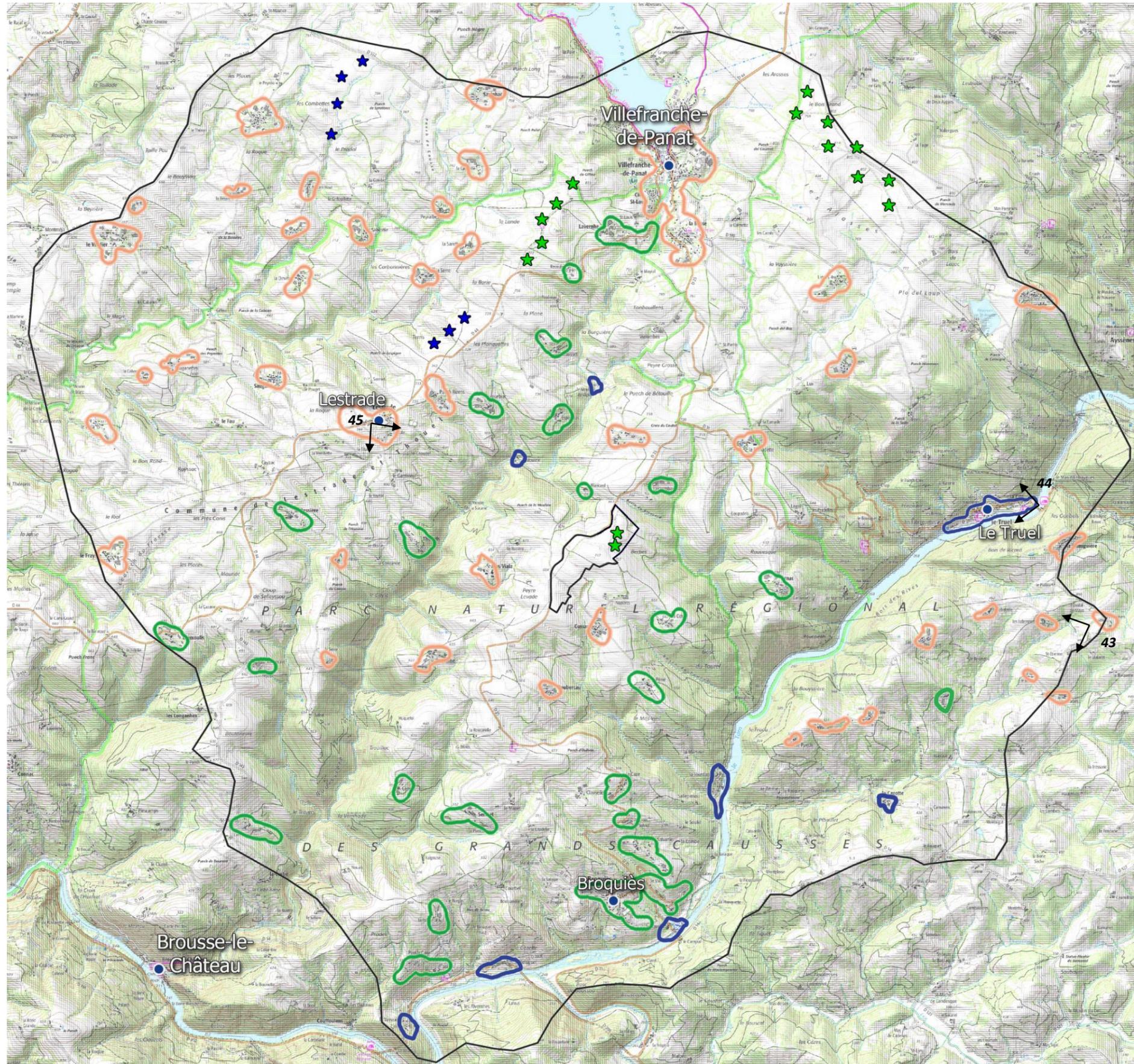
→ Depuis les interfluves et le nord, la ZIP est perçue lorsque le maillage végétal est peu dense. Le parc existant est généralement vu seul (pas d'effet cumulé). Ce sont ces situations qui favorisent le plus d'ouverture visuelle.

Ces typologies offrent la relation visuelle avec la ZIP, à des altitudes équivalentes depuis l'est et l'ouest. Depuis le nord, l'affaissement du relief réduit son échelle visuelle. Depuis le sud, la ZIP peut être partiellement masquée ou générer des effets de surplomb (cf. description de l'habitat proche au chapitre suivant).

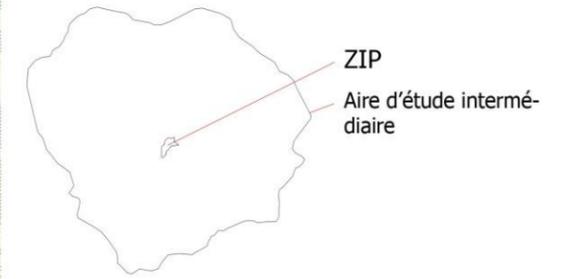


45-Le bourg de Lestrade sur l'interfluve entre l'Alrance et le Giffou, ouvre des vues en direction de la ZIP (altitude équivalente)



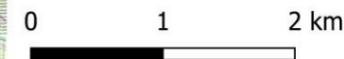


La typologie du bâti



- Principaux bourgs
- ★ Eolienne en fonctionnement
- ★ Eolienne en instruction
- Localisation des prises de vue

- Village en rive
- Village flanqué
- Village de plateau



D. Les habitations les plus proches

L'habitat proche (rayon de 2km autour de la ZIP) est essentiellement composé de hameaux agricoles dispersés. Ils sont situés tout autour de la ZIP, à une altitude généralement inférieure à celle-ci.

→ ENJEU MODÉRÉ

Certaines habitations de Cussac et Nozières sont situées à moins de 500m de la ZIP. Ces hameaux sont les plus sensibles avec des vues directes ponctuelles et surtout un risque d'effet de surplomb.

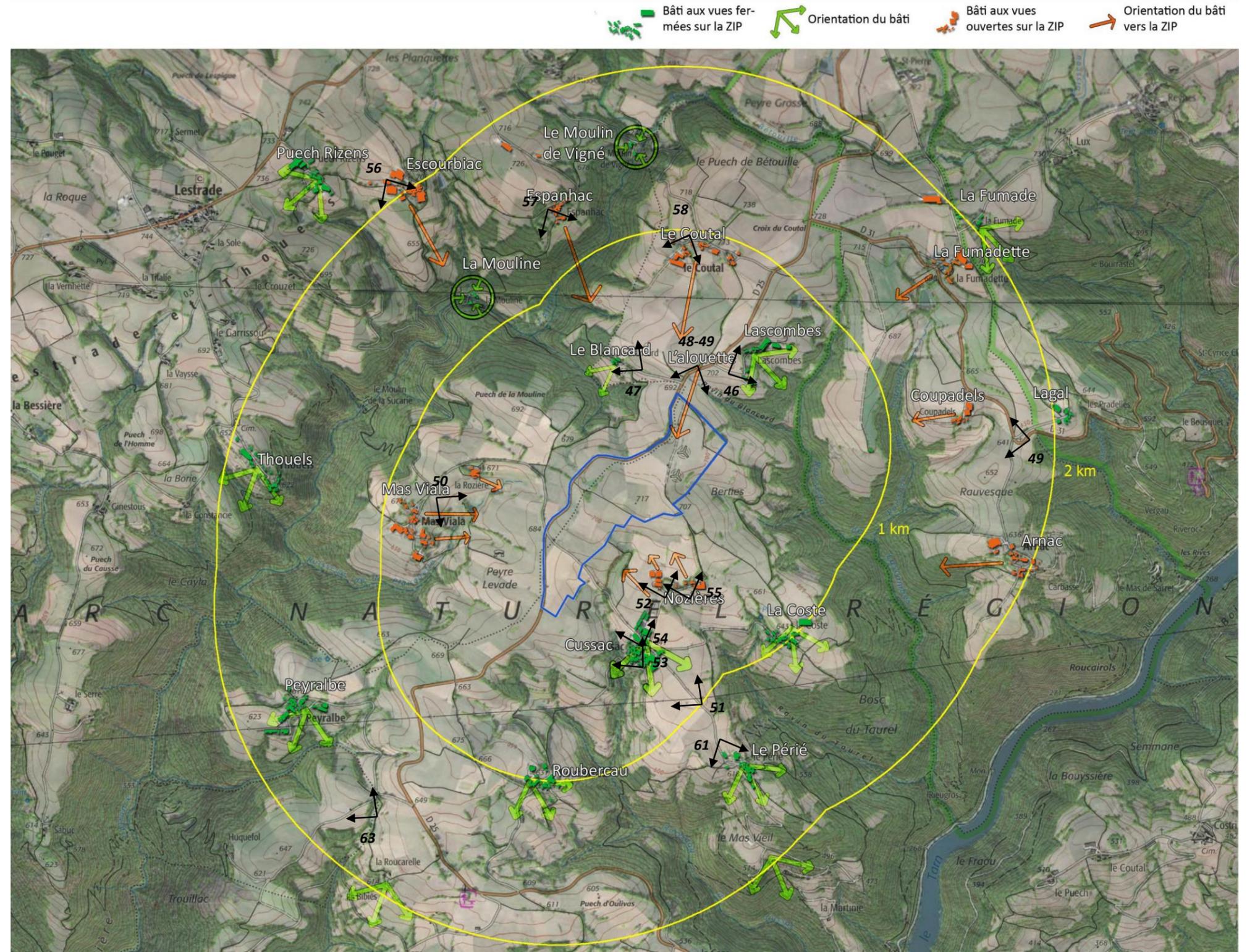
Le cadre arboré et la complexité du relief conduisent à des perceptions variables sur la ZIP. Les situations en point haut dégagé et orienté vers la ZIP sont les plus sensibles. Il s'agit principalement de points de vue depuis les hameaux situés au nord.



46-Le hameau de Lascombes est lové dans un vallon. Malgré sa grande proximité à la ZIP, il n'est que peu exposé aux vues sur celle-ci. Il faut sortir du hameau pour que les vues se dégagent.

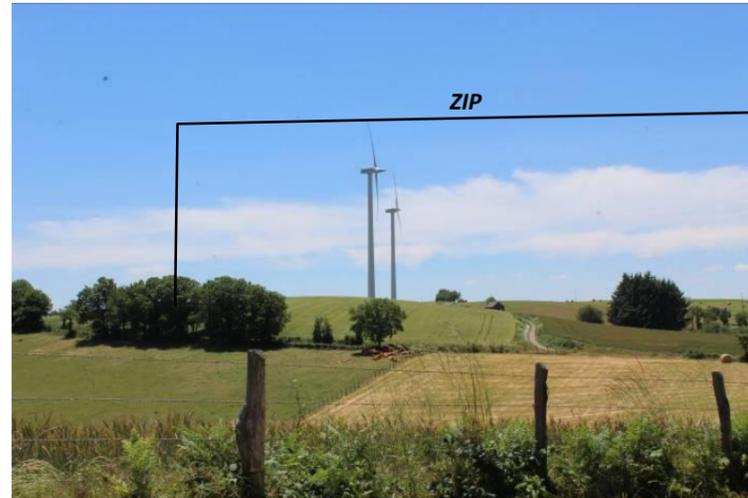


47-Le hameau du Blancard est également cerné de végétation et peu exposé aux vues sur la ZIP.





48-Habitation isolée au lieu-dit de l'Alouette, le long de la D25



49-Vue depuis l'Alouette qui fait face au parc existant de Lascombes.



50-Mas Viala et la Rozière
Le hameau de Mas Viala est situé à l'ouest de la ZIP sur le plateau ouvert. La Rozière est une habitation plus isolée sur la voie d'accès au hameau. Ils sont plutôt tournés vers le vallon mais des vues s'ouvrent sur la ZIP depuis la route et lorsque le bâti est moins dense.



51-Les hameaux de Nozières et Cussac sont situés en contrebas de la ZIP. Depuis la route qui mène à La Coste, les bâtiments sont visibles avec la ZIP en arrière-plan.



52-Vue depuis Cussac. Les vues directes sur la ZIP sont possibles dès que le bâti est moins dense.



53-Depuis le centre de Cussac, le sud de la ZIP peut émerger du cadre paysager du hameau.



54-Vue depuis Cussac, l'habitation plus isolée au nord est également soumise à un risque d'effet de surplomb



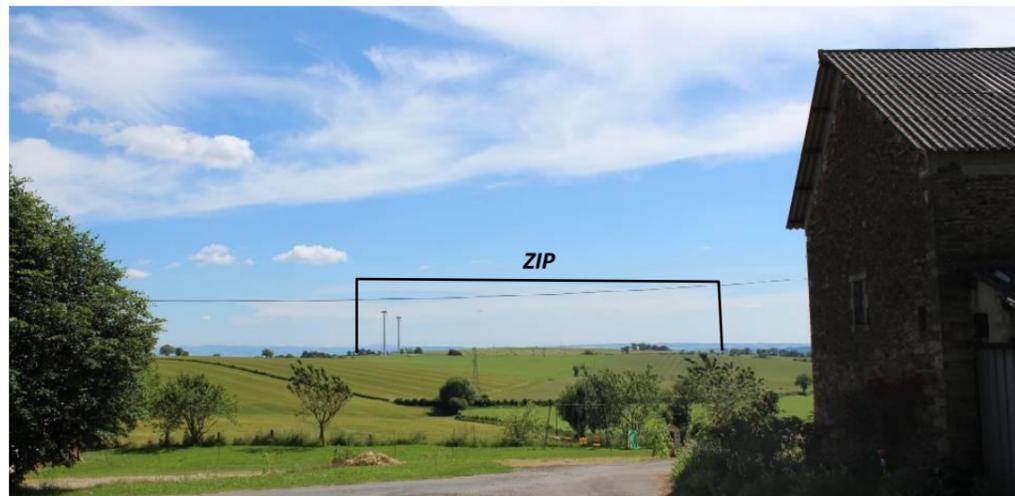
55-Le maillage végétal est dense autour des habitations de Nozières limite les perceptions directes sur la ZIP



56-Le hameau d'Escoubiac est situé en balcon sur la vallée de l'Alrance. Il est orienté en direction de la ZIP.



57-Espanhac présente les mêmes caractéristiques qu'Escoubiac.



58-Le Coutal est situé au nord sur le plateau ouvert et offre une vue directe sur la ZIP.



59-Coupadels est tourné vers la vallée du Tarn. Ce hameau est peu exposé aux vues directes sur la ZIP. Il entre en covisibilité indirecte avec le parc existant depuis la D31, à la sortie de la vallée du Tarn.



60-Tout comme le Moulin de Vigne, la Mouline est située en fond de vallée et n'offre aucune ouverture visuelle.



61-Le Périé est situé en rebord de plateau et se tourne vers le Tarn

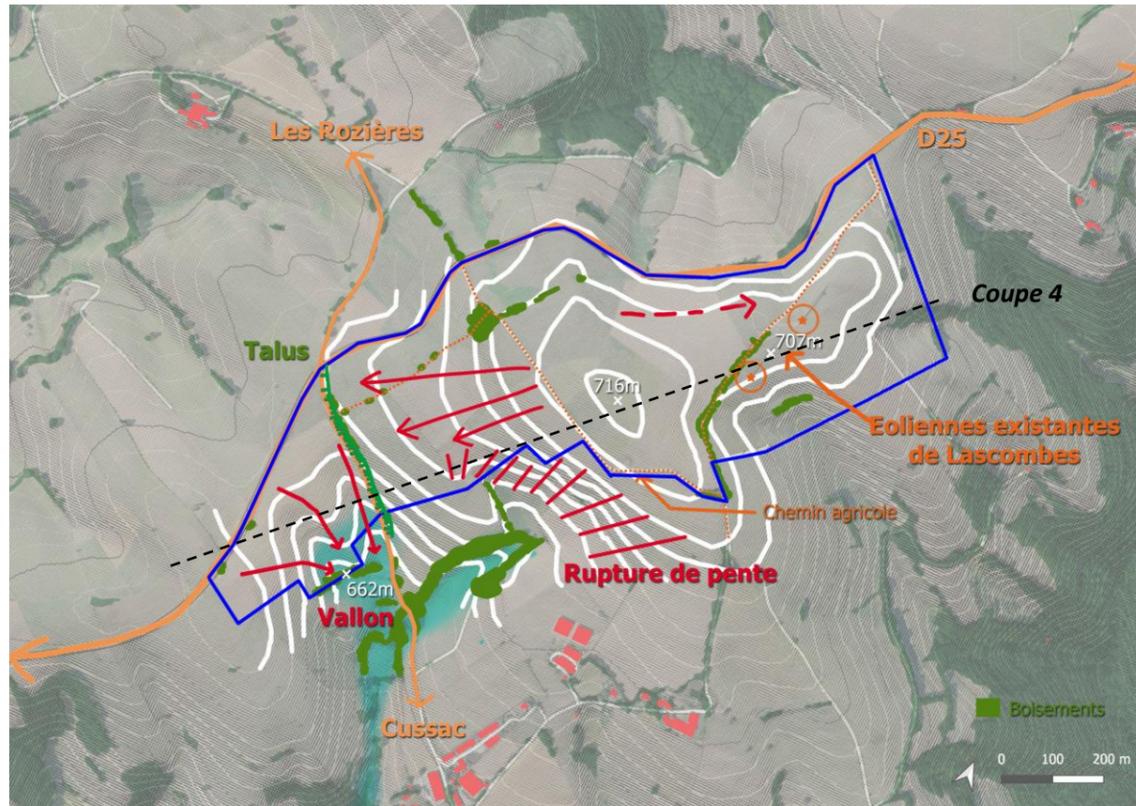


62-Thouels est situé en contrebas du rebord du plateau et présente une situation très fermée.



63-Peyralbe est orienté vers la vallée de l'Alrance

E. La morphologie de la ZIP

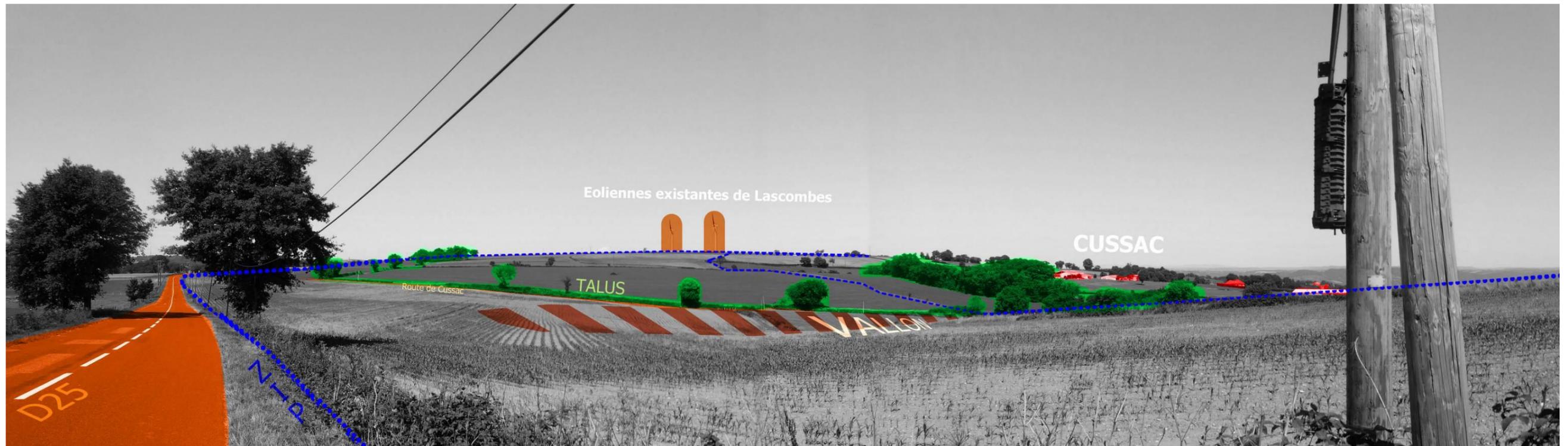
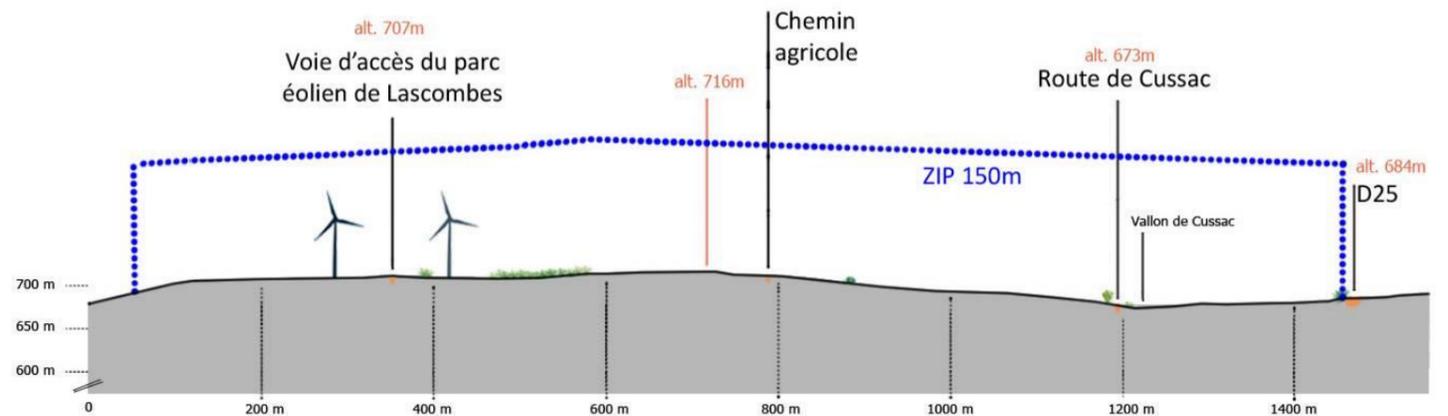


Lecture schématique de la morphologie de la ZIP

La ZIP se positionne sur un relief en deux temps : elle est composée d'un petit plateau à proximité des éoliennes existantes (autour de 700m d'altitude) puis le relief s'affaisse vers l'ouest pour atteindre rapidement 662m (point le plus bas de la ZIP) au niveau du vallon de Cussac, hameau situé en contrebas de la ZIP.

Le périmètre de la ZIP est cerné par la D25 au nord et traversé par la route de Cussac et des chemins agricoles perpendiculairement à la voie. Le vallon de Cussac, sur la partie ouest de la zone étudiée, dessine des formes souples et ondulées engendrant ponctuellement de fortes pentes ; La route menant au hameau de Cussac est bordée d'un important talus arboré permettant de pallier le dénivelé.

→ La ZIP présente deux secteurs aux morphologies distinctes. La partie vallonnée présente un relief plus contraignant pour l'aménagement projeté.



Lecture du paysage depuis le sud-ouest de la ZIP sur la D25

IV. SYNTHÈSE

A. Évolution probable sans projet

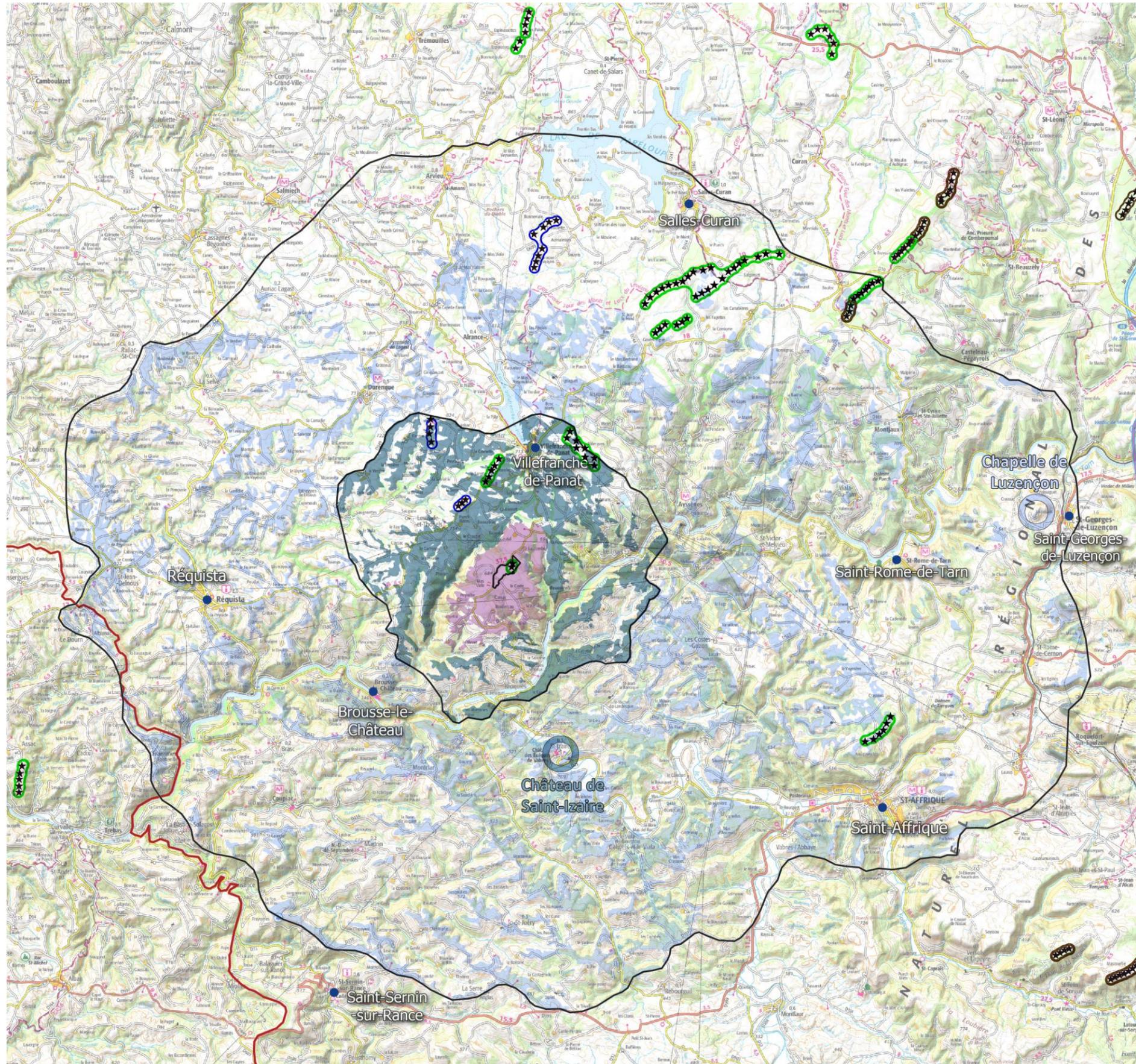
Le site de projet est à dominante rurale, avec une mosaïque agricole de prairies, cultures et maillage bocager. L'évolution du paysage montre la relative stabilité de l'occupation du sol de ce secteur. La tendance est le maintien de ces activités agricoles et le maintien de la ZIP en espace ouvert. La pression urbaine est faible. Le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque et éolien) est actif.

B. Enjeux et sensibilités

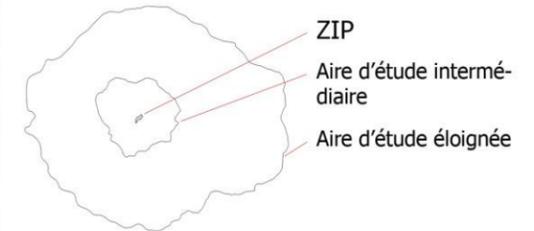
La notion d'enjeu appliquée au paysage exprime la valeur prise par un secteur, une composante, une fonction ou un usage d'un territoire ou d'un espace au regard des préoccupations patrimoniales et paysagères (ambiance, image, usage, vécu, esthétique... attachés à ce paysage et socialement reconnu).
La sensibilité paysagère exprime le risque de perdre tout ou partie de la valeur d'enjeu du fait de la réalisation d'un ouvrage dans le paysage concerné. Elle dépend du type de projet pris en compte et de sa situation.

Thème	Enjeux	Évolution probable de l'enjeu sans projet (↓, =, ↑)	Effets potentiels (risques potentiels)	Sensibilité	Préconisations		
Relief et paysages	Le paysage est composé d'un relief tabulaire découpé de profondes vallées (paysage montagnard). La ZIP occupe la bascule du plateau vers la vallée du Tarn.	Modéré (2) à Fort (3)	=	<ul style="list-style-type: none"> Vues panoramiques et perceptions lointaines alternant avec des secteurs très fermés Échelle paysagère des grands plateaux adapté à l'éolien 	Faible (-1)	Faible (-2) à Modéré (-3)	
	La ZIP est située à l'affaissement du plateau et comprend un secteur bas de tête de vallon.	Modéré (2) à Fort (3)	=	<ul style="list-style-type: none"> Morphologie complexe de la ZIP avec une partie nord en plateau et une partie sud en vallon, avec talus et ondulations : risques de terrassements importants et différence d'altitude marquée 	Faible (-1) pour la partie plateau Fort (-3) pour la partie vallon	Faible (-2) pour la partie plateau Forte (-9) pour la partie vallon	<ul style="list-style-type: none"> Privilégier le secteur nord de la ZIP sur le plateau
Habitat	Certaines habitations de Cussac et Nozières sont situées à moins de 500m de la ZIP (Incompatibilité avec la distance réglementaire aux habitations est abordée dans l'étude d'impact) . L'habitat est très dispersé et généralement situé à une altitude équivalente ou inférieure à celle de la ZIP.	Modéré (2)	=	<ul style="list-style-type: none"> Vues à niveau depuis les hameaux occupant le plateau (Le Coutal, Espanhac, Escourbiac, Mas Viala, la Rozière) Vue en contre plongée avec parfois covisibilité et risque d'effet de surplomb depuis le sud de la ZIP (Cussac, Nozières) 	Modéré (-2) à fort (-3)	Modéré (-4) à fort (-6)	<ul style="list-style-type: none"> Privilégier un éloignement maximal avec les habitations les plus proches (éviter le vallon)
	Trois typologies d'implantation des villages se dégagent : sur les coteaux et sur le plateau.	Modéré (2)	=	<ul style="list-style-type: none"> Les villages de plateau ainsi que ceux des coteaux principalement au nord-ouest de la ZIP présentent des perceptions directes sur celle-ci. 	Faible (-1) à Modéré (-2)	Faible (-2) à Modéré (-4)	
	Dans les vallées, le bourg de Broquiès présente une silhouette caractéristique.	Fort (3)		<ul style="list-style-type: none"> Dans les vallées et les vallons, les vues sont cloisonnées. 	Très faible (-0,5)	Faible (--1,5)	

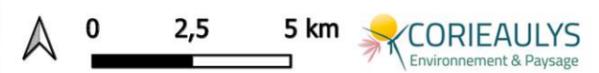
Patrimoine et éléments d'intérêt	Les monuments et sites protégés sont peu nombreux et éloignés de la ZIP. Ils sont, principalement situés dans les bourgs, dans les vallées.	Modéré (2) à Fort (3)	=	<ul style="list-style-type: none"> Relations visuelles très limitées par l'éloignement et la situation des éléments protégés vis-à-vis de la ZIP. Seuls St-Izaire et Luzençon sont potentiellement exposés. 	Nulle (0)	Nulle (0) pour la grande majorité des éléments patrimoniaux	<ul style="list-style-type: none"> Organiser le parc selon une logique d'implantation lisible et compréhensible en vue intermédiaire et lointaine
	Le Bien UNESCO des Causses et des Cévennes est situé en limite est de l'aire d'étude éloignée.	Fort (3)	=	<ul style="list-style-type: none"> Relations visuelles très limitées par l'éloignement 	Modéré (-2)	Modéré (-4) pour le site de St-Izaire	
	Les lacs constituent les principaux pôles touristiques, le plus proche est le lac de Villefranche-de-Panat. Les sentiers GR62, GRP sont éloignés du site de projet. Les petites randonnées sont principalement présentes autour du Tarn. De nombreux belvédères sont aménagés.	Modéré (2)	=	<ul style="list-style-type: none"> Les belvédères favorisent les perceptions lointaines sur la ZIP, souvent en cumulé avec les parcs existants Les sentiers de randonnée et les abords des lacs sont peu exposés. 	Faible (-1)	Faible (-2) pour la chapelle de Luzençon	
	Présence de granges sur la ZIP, dont une a été réutilisée comme poste de livraison pour le parc existant de Lascombes	Modéré (2)	↓	<ul style="list-style-type: none"> Risque de destruction du petit patrimoine 	Très faible (-0,5)	Faible (-1,5)	
Axes routiers	Les axes principaux sont peu nombreux et principalement situés dans les vallées (D999)	Fort (3)	=	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'axe majeur de circulation exposé aux vues sur la ZIP 	Nul (0)	Nulle (0)	
	Les axes secondaires empruntent principalement les lignes de crêtes et convergent vers Villefranche-de-Panat. Des séquences courtes permettent la relation entre vallées et plateaux.	Modéré (2)	=	<ul style="list-style-type: none"> Exposition de la ZIP depuis les routes secondaires située en ligne de crête (vue à niveau) et depuis les routes balcon en rive gauche de la vallée du Tarn Les itinéraires remontant de la vallée du Tarn présentent des vues potentielles en contre-plongée 	Modéré (-2) à ponctuellement fort (-3) à proximité de la ZIP	Modérée (-4) à ponctuellement fort (-6)	
Contexte éolien	La ZIP appartient au sud d'un pôle éolien constitué sur l'affaissement du plateau de Lézou entre le lac de Villefranche-de-Panat et la vallée du Tarn. Il s'agit d'un secteur identifié à l'échelle départementale pour un développement potentiel.	Modéré (2)	↑	<ul style="list-style-type: none"> ZIP sur un secteur moins élevé en altitude que les autres parcs à proximité ZIP en continuité d'un parc existant pour répondre à la limitation du mitage 	Faible (-1)	Faible (-2)	

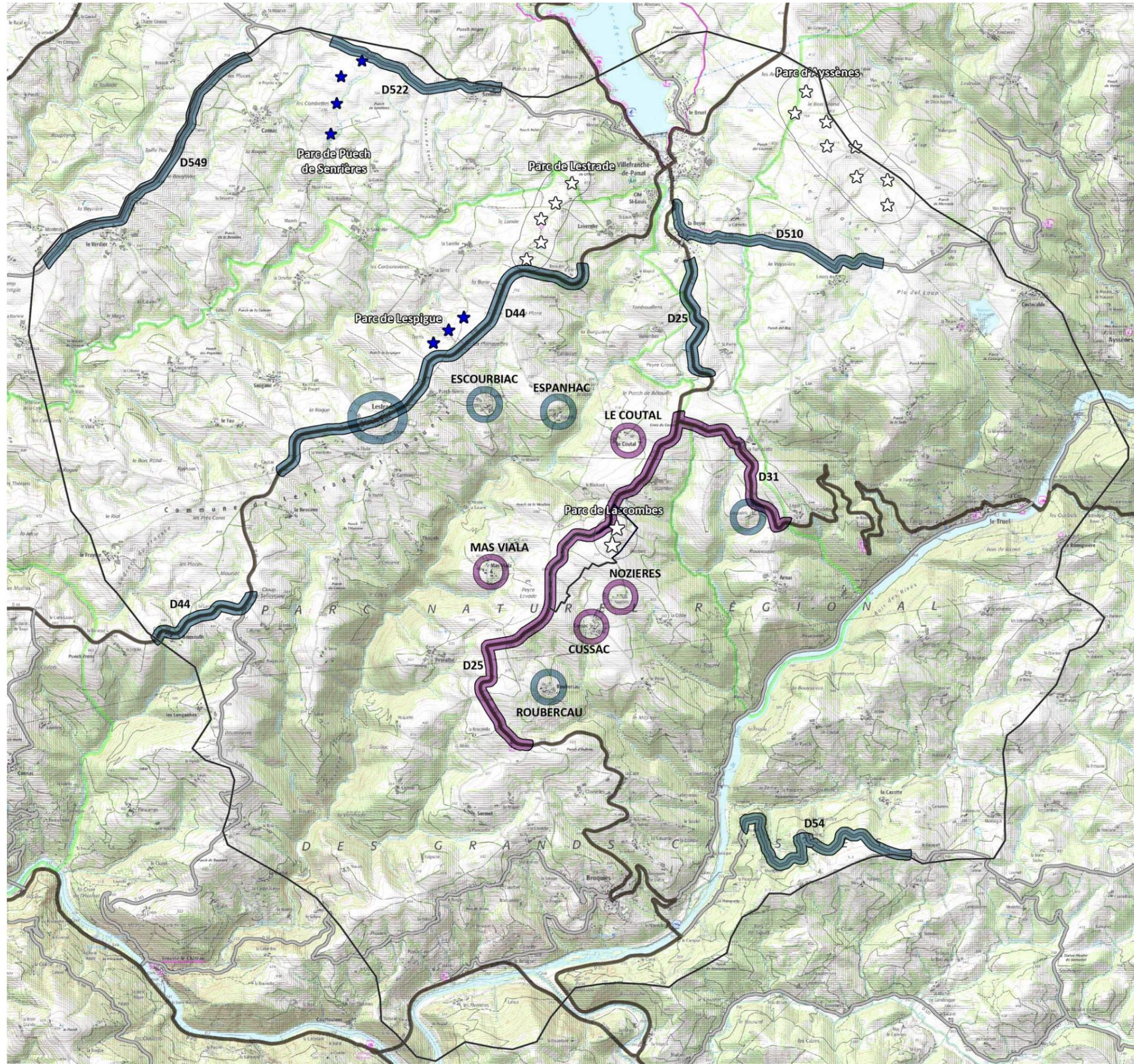


Sensibilités liées à l'aire d'étude éloignée

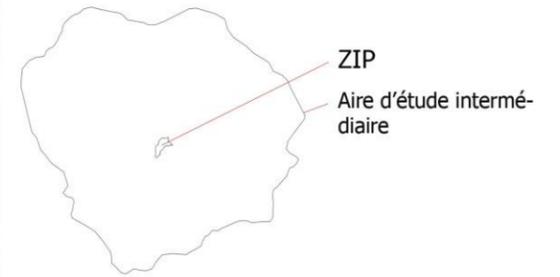


-  Limite départementale
-  Principaux bourgs
-  Eolienne
-  Parc éolien en fonctionnement
-  Parc éolien autorisée, pas construit
-  Parc éolien en instruction
-  Sensibilité faible
-  Sensibilité modérée
-  Sensibilité forte





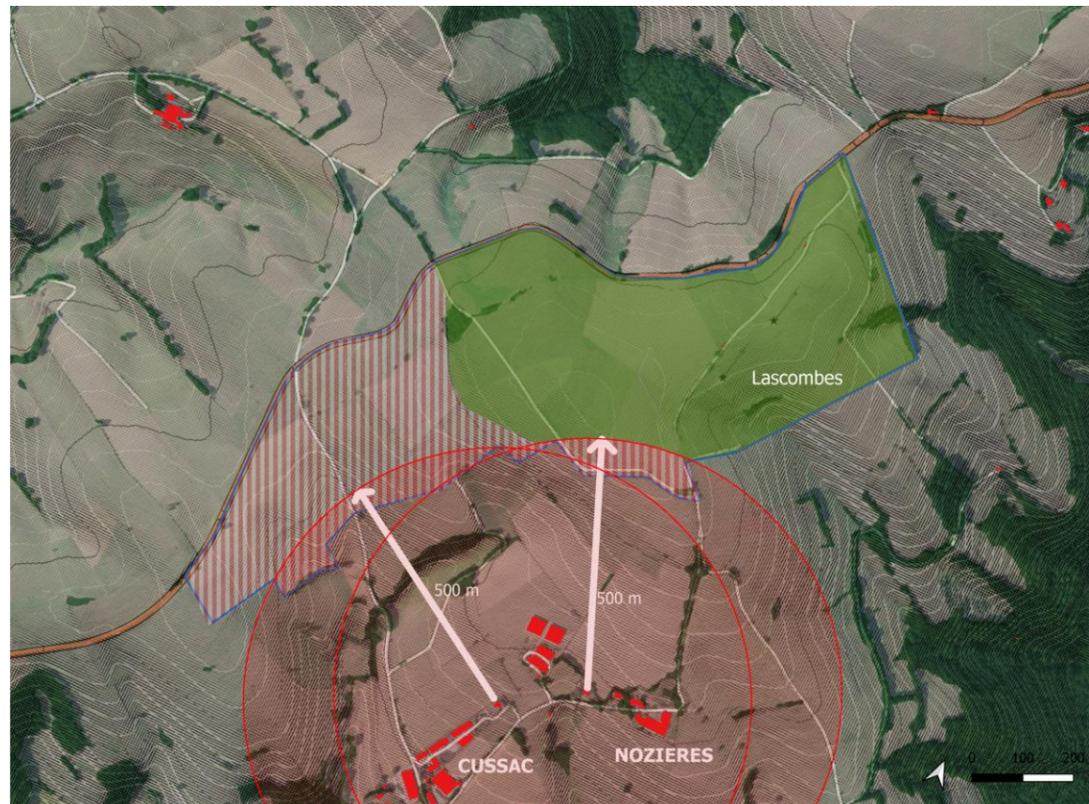
Sensibilités liées à l'aire d'étude intermédiaire



- Principaux bourgs
- ☆ Eolienne existante
- ★ Eolienne en instruction
- Sensibilité modérée
- Sensibilité forte



C. Préconisations et pistes de composition



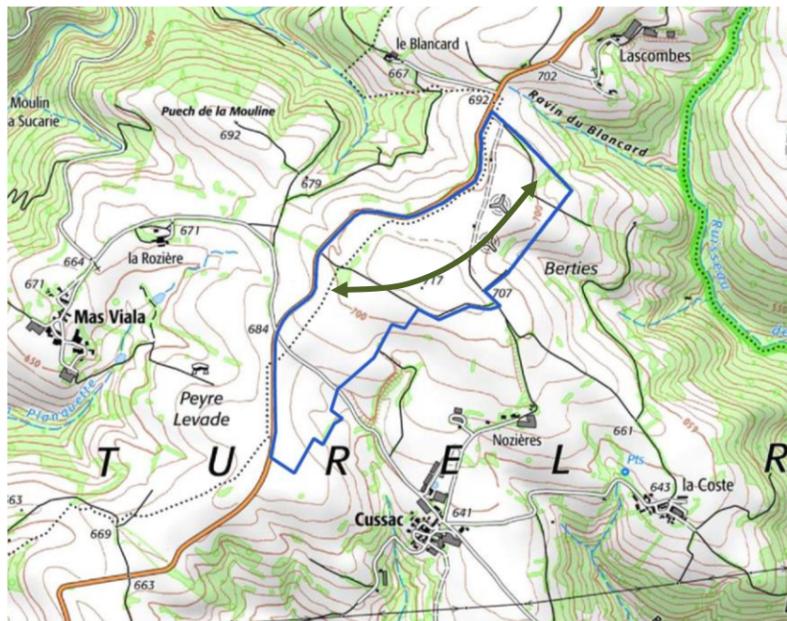
La ZIP située à 500m est au-dessus des hameaux de Cussac et Nozières. Un recul maximal vis-à-vis de ces habitations est préconisé pour éviter un effet de surplomb (une partie de la ZIP est par ailleurs située à moins de 500m des habitations).

La morphologie de la ZIP invite à privilégier l'implantation en point haut (partie plateau), et d'éviter le vallon de Cussac afin de limiter les terrassements trop importants et de dégager l'arrière des habitations.

Le poste de livraison existant présente une bonne qualité architecturale. Il est à conserver dans la mesure du possible. La remise en état du second bâtiment dans l'esprit de l'existant est également une piste d'aménagement.

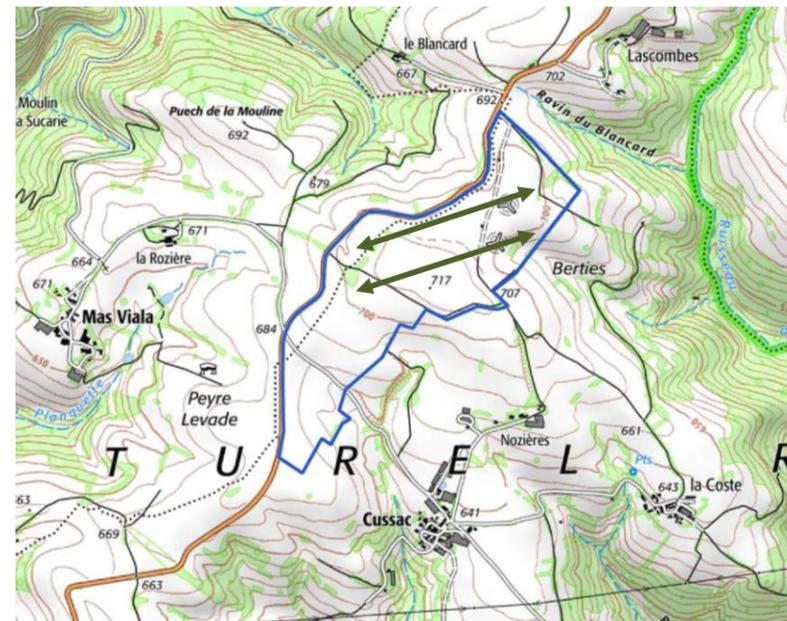
- Batiments
- Eoliennes existantes
- Projet de renouvellement
- Recul de 500m au niveau des habitations
- Secteur à privilégier
- Secteur à éviter

Composition n°1 en courbe

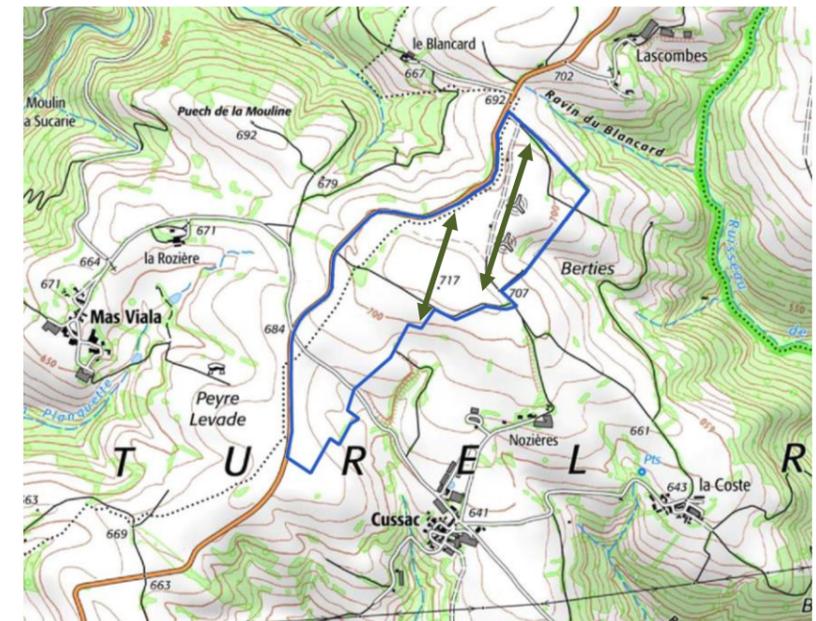


Cette composition souligne le rebord du plateau. Elle crée un motif éolien en ligne courbe qui accompagne. Elle permet un recul satisfaisant vis-à-vis des habitations les plus proches. Des interdistances égales sont souhaitables pour garantir la lisibilité d'ensemble.

Composition n°2 en lignes



Cette composition se dessine en double ligne d'orientation est/ouest comme pour le parc éolien existant d'Ayssènes. Deux lignes de trois éoliennes peuvent s'implanter le long de la D25 sur la portion la plus élevée de la ZIP. Là encore, le vallon et le recul vis-à-vis des habitations les plus proches sont respectés.



Dans le même esprit, une implantation en deux lignes peut se composer sur l'axe des éoliennes existantes de Lascombes.

III. COMPOSITION DU PROJET

I. PRÉSENTATION DES VARIANTES D'IMPLANTATION

Trois variantes principales ont été étudiées.

Dans les pages suivantes, elles sont simulés selon cinq points de vue considéré comme prioritaires pour la composition du projet.

- depuis des hameaux proches : Cussac, le Coutal, Lascombes
- depuis un bourg proche : Lestrade
- depuis la voie de circulation immédiatement en contact avec le projet : la D25

